

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1960

CINQUANTE-TROISIÈME RAPPORT

DE LA

BANQUE NATIONALE SUISSE

1960

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE  
SUR L'ACTIVITÉ DE LA  
BANQUE NATIONALE SUISSE  
EN 1960

---

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Dans l'ensemble, l'*économie mondiale* a continué, en 1960, de suivre un cours favorable, l'état de l'emploi pouvant être qualifié de bon à très bon. Toutefois, au second semestre, l'image de la conjoncture s'est quelque peu diversifiée. Aux Etats-Unis, l'activité économique est entrée dans une phase de stagnation et, partiellement, d'affaiblissement, sans pourtant que cette évolution ait pris le caractère d'un recul proprement dit. Par contre, en Europe occidentale, et surtout dans la République fédérale d'Allemagne, l'économie a poursuivi son essor. Le fléchissement de la conjoncture aux Etats-Unis n'a guère affecté jusqu'ici la situation dans les pays de l'Europe occidentale. Cependant, sur notre continent aussi, plusieurs signes sont apparus qui indiquent que l'expansion a ses limites. C'est ainsi qu'elle s'est heurtée en maints endroits à un manque de main-d'œuvre toujours plus prononcé.

Malgré l'incertitude et les tensions qui ont marqué l'évolution de la politique internationale, les prix des matières premières sur les marchés mondiaux ont subi une certaine pression. Les indices des prix de gros sont demeurés en général stables ou ont même manifesté une légère tendance à baisser. Cette stabilité ne s'est étendue aux prix de détail que dans peu de pays; le plus souvent, les autorités responsables ont eu de nouveau à s'occuper du problème de la hausse des prix et des salaires.

L'évolution de la conjoncture, différente selon les pays, et l'appréciation des perspectives économiques ont déterminé la nature et le but des mesures qui ont été prises dans le domaine de la monnaie et du crédit. Aux Etats-Unis, les autorités, face au fléchissement constaté dans divers secteurs de l'économie, ont adopté une politique consistant à faciliter le recours au crédit et à en réduire le coût. Elles entendaient ainsi soutenir la conjoncture et lui donner une nouvelle impulsion d'origine monétaire. Le fait que ce revirement s'est effectué malgré l'augmentation persistante du coût de la vie et des salaires, montre que les exigences de la politique conjoncturelle l'ont emporté sur les craintes d'inflation. Ce changement dans la politique du marché s'est concrétisé par deux réductions des taux d'escompte des Banques de Réserve Fédérale – en juin de 4 à 3 $\frac{1}{2}$ % et en août de 3 $\frac{1}{2}$  à 3% –, par l'allègement des prescriptions légales relatives aux réserves obligatoires des banques, par l'acquisition de titres sur le marché, ainsi que par l'adoucissement des dispositions limitant l'octroi de crédits pour l'achat d'actions. Avec le ralentissement des investisse-

ments dû à l'évolution de l'activité économique, ces mesures ont entraîné une baisse rapide des taux d'intérêt américains.

En Europe occidentale en revanche, la hausse des taux a prédominé jusqu'à l'automne 1960. Du fait de la tension conjoncturelle, plusieurs banques d'émission ont relevé leurs taux d'escompte. La Banque d'Angleterre a porté son taux de 4 à 5 % en janvier et à 6 % en juin ; en juin également, la Banque fédérale d'Allemagne a relevé le sien de 4 à 5 %. La Suède, le Danemark, l'Irlande, l'Autriche, la Belgique, ainsi que d'autres pays situés hors d'Europe ont aussi procédé à un relèvement de taux. En outre, des mesures complémentaires ont été prises pour restreindre la liquidité du marché et les opérations de crédit des banques.

Ces politiques monétaires opposées ont créé un fort écart entre les taux des Etats-Unis et ceux de l'Europe occidentale, si bien qu'une quantité considérable de fonds ont quitté le marché américain pour gagner des places offrant des taux plus attractifs. Cette sortie de fonds des Etats-Unis a été accentuée par les discussions sur la stabilité du dollar et sur la possibilité d'un relèvement du prix officiel de l'or. De son côté, l'inquiétude inspirée sur le plan de la politique mondiale par les événements d'Amérique latine et d'Afrique a exercé une action défavorable sur la situation monétaire des Etats-Unis. Les pertes d'or causées par cet ensemble de facteurs, qui se sont élevées en 1960 à 1,7 milliard de dollars, ont été de nature à aviver encore l'incertitude sur l'avenir du dollar. En novembre, le président Eisenhower a annoncé une série de mesures destinées à réduire les dépenses à l'étranger et à atténuer par là le déficit de la balance des paiements ; mais le problème n'est pas résolu pour autant et l'administration du nouveau président aura à examiner comment accorder la politique conjoncturelle interne et les exigences de la balance des paiements.

Un dilemme analogue s'est présenté à la République fédérale d'Allemagne, qui toutefois avait à faire face au problème inverse. Les autorités monétaires et économiques de ce pays ont cherché à freiner l'élan de la conjoncture en édictant des mesures d'ordre monétaire et des restrictions de crédit ; mais cette manière de procéder a eu des effets secondaires indésirables, le niveau élevé des taux d'intérêt ayant fait affluer de l'étranger des fonds qui renforcèrent encore l'excédent, déjà considérable, de la balance des paiements. De plus, les discussions sur une revalorisation de la monnaie allemande provoquèrent des achats spéculatifs de marks. C'est pourquoi la Banque fédérale d'Allemagne se vit obligée d'immobiliser des fonds excédentaires en relevant à plusieurs reprises le pourcentage des réserves obligatoires des banques ; elle voulait empêcher par là que des impulsions d'origine monétaire ne stimulent l'élan de la conjoncture. Toutefois, la Banque fédérale d'Allemagne a réduit, en novembre, son taux d'escompte de 5 à 4 %, après que la Banque de France et la Banque d'Angleterre eurent abaissé les leurs, en octobre, de 4 à 3½ % et de 6 à 5½ %. Une nouvelle réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre à 5 % a suivi au début de décembre. En Allemagne comme en Angleterre, cette mesure n'a pas été prise en raison de la situation de la conjoncture intérieure, mais par égard aux conditions monétaires internationales, notamment à l'évolution défavorable de la balance des paiements des Etats-Unis.

L'année 1960 n'a pas encore permis de réaliser une entente entre la Communauté économique européenne (CEE) et l'Association européenne de libre échange (AELE). Comme jusqu'ici, les difficultés sont de nature politique plutôt qu'économique. Des efforts pour concilier les points de vue ont été entrepris de divers côtés ; mais une grande incertitude demeure quant à la manière d'aboutir à un accord entre les deux institutions et au moment où cela pourra se faire. En décembre, a été signée la convention créant l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), appelée à remplacer l'Organisation européenne de coopération économique (OECE).

En Suisse, comme dans d'autres pays de l'Europe occidentale, la courbe de l'évolution économique a continué à s'élever. Le développement de la conjoncture s'est poursuivi calmement pendant les premiers mois, puis l'expansion s'est généralisée et intensifiée, soutenue qu'elle était par la vive activité de la construction et de l'exportation et par l'accroissement du pouvoir d'achat de la population. En même temps, les signes avant-coureurs d'un danger de surexpansion se sont multipliés. Comme l'année précédente déjà, une tension particulièrement marquée s'est manifestée sur le marché du travail, et la forte demande de main-d'œuvre n'a pu être satisfaite que par l'engagement d'un contingent d'ouvriers étrangers plus nombreux. Le mouvement de la conjoncture n'a pas épargné non plus les prix et les salaires. La hausse du coût de la vie de 1,8% enregistrée en 1960 requérait d'autant plus d'attention qu'elle avait pour cause principale l'augmentation du prix de marchandises indigènes et de services.

Pendant toute l'année, le marché suisse de l'argent et des capitaux a été abondamment pourvu et les besoins de crédits ont pu être satisfaits facilement et à des taux d'intérêt modérés.

Comme pendant la plus grande partie de l'année précédente, la situation monétaire a été caractérisée, jusque vers le début de l'été, par une vigoureuse sortie d'or et de devises. Tant que cet exode de capitaux durait, la Banque nationale pouvait renoncer à intervenir dans l'évolution du marché. Sa ligne de conduite a consisté à laisser libre jeu aux mouvements de fonds provoqués par la forte différence entre les taux d'intérêt suisses et les taux étrangers, afin de favoriser ainsi le plus possible l'écoulement des disponibilités excédentaires ou, en tout cas, de ne pas l'empêcher par des mesures qui auraient pu entraîner une hausse des taux. Malgré le danger croissant d'une surexpansion de la conjoncture, la Banque nationale s'est abstenue de relever le taux de l'escompte et de prendre d'autres mesures pour restreindre l'octroi de crédits. Cette attitude de la banque d'émission n'a pas été sans résultats positifs, puisqu'elle a eu pour effet une notable contraction de la masse monétaire. De cette façon, la base de crédit du système bancaire s'est trouvée rétrécie, ce qui paraissait propre à contrecarrer des impulsions d'origine monétaire par trop vives.

Peu après le milieu de l'exercice, d'importants courants de capitaux, provoqués par l'instabilité de la situation internationale, se dirigèrent brusquement vers la Suisse. Comme souvent en période de fortes tensions politiques, le franc suisse devint une monnaie refuge. Les taux d'intérêt servis aux Etats-Unis ayant subi à la même époque une baisse très marquée et le déficit de la balance américaine des paiements ayant quelque peu ébranlé la confiance dans le dollar, des fonds suisses, à côté de fonds étrangers, furent transférés dans notre pays. A cela vint s'ajouter le rembourse-

ment de prêts accordés par des banques suisses à l'étranger. Par ailleurs, l'exportation de capitaux sous la forme de crédits bancaires diminua. Les nouveaux placements extérieurs effectués par des particuliers, soit directement, soit par l'intermédiaire d'investment trusts reculèrent, eux aussi, fortement. En revanche, l'émission d'emprunts étrangers sur le marché suisse occasionna une sortie considérable de capitaux.

La Banque nationale a dû reprendre la majeure partie des montants extraordinairement élevés de dollars offerts par le marché du fait de la vive demande de francs suisses; il en est résulté une forte création de francs qui s'est traduite par une notable augmentation des avoirs en comptes de virements de l'économie auprès de la banque d'émission. Pour des raisons de politique conjoncturelle, un nouvel accroissement de ces disponibilités était indésirable. C'est pourquoi la Banque nationale devait rapidement parer au danger d'un gonflement du volume monétaire, qui pouvait donner de nouvelles impulsions à la conjoncture. Il s'agissait en premier lieu d'enrayer l'afflux de fonds étrangers. Aussi la Banque nationale a-t-elle demandé aux banques de conclure un Gentlemen's Agreement à cet effet. Cette convention, à laquelle toutes les banques ont adhéré, est entrée en vigueur le 18 août 1960. Les établissements signataires se sont engagés à ne plus accepter de fonds étrangers à vue, mais uniquement des dépôts remboursables sur avis de dénonciation de trois mois, et à ne verser aucun intérêt sur ces avoirs; ces prescriptions s'appliquent à tous les fonds étrangers en francs suisses déposés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1960. Les avoirs constitués après l'entrée en vigueur de la convention et remboursables dans un délai inférieur à six mois sont assujettis à une commission de 1% l'an. En outre, les banques doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher que les nouveaux fonds étrangers ne servent à acquérir des papiers-valeurs, des biens-fonds et des hypothèques suisses. La convention prévoit les exceptions nécessaires pour permettre aux banques de conserver leurs relations d'affaires traditionnelles avec la clientèle étrangère et, en particulier, d'assurer l'exécution d'opérations commerciales usuelles avec l'étranger.

La réduction de la liquidité du marché était une affaire non moins urgente. Pour neutraliser une partie des fonds nouvellement déversés sur le marché et restreindre par là la demande globale dans l'économie, la Banque nationale, avec l'assentiment du Conseil fédéral, a placé auprès des banques, au début d'octobre, pour 400 millions de francs de réscriptions de la Confédération et pris à sa charge le service des intérêts. La contre-valeur des fonds enlevés au marché a été inscrite au crédit de la Confédération sur un compte bloqué. Suivant l'évolution du marché, ces fonds pourront en tout temps être remis à la disposition des banques.

Les mesures précitées ne visaient pas à provoquer une élévation des taux d'intérêt et ne signifiaient pas un abandon de la ligne de conduite suivie jusque-là par la Banque nationale. Comme auparavant, la banque d'émission entend éviter d'opérer sur le marché des interventions propres à faire hausser les taux d'intérêt, afin de ne pas attirer de nouveaux fonds dans notre pays et de laisser ouverte la soupape naturelle qu'est l'exportation de capitaux. Cette attitude se trouve dictée par le fait que notre balance des revenus laisse en général des excédents

considérables. Elle concorde du reste avec les règles classiques de la politique monétaire internationale, selon lesquelles les pays qui ont des surplus de devises doivent, pour autant que leur propre marché des capitaux fonctionne normalement, faciliter le plus possible le reflux de fonds vers les places qui en ont besoin.

En août, une nette accalmie s'est produite sur le marché des changes en Suisse. Les restrictions apportées par le Gentlemen's Agreement ont probablement dissuadé, dans nombre de cas, des étrangers de transférer leurs fonds en Suisse; elles ont peut-être aussi provoqué quelques sorties de capitaux étrangers.

Un nouvel et fort afflux de devises a commencé dans la seconde quinzaine d'octobre, en liaison avec la hausse de prix sur les marchés de l'or et les craintes éprouvées quant à l'avenir du dollar. Il s'agissait cette fois, en grande majorité, de fonds provenant de la liquidation de placements suisses à l'étranger. Etant donné que ces mouvements de capitaux étaient imputables surtout à des facteurs psychologiques et qu'en pareil cas, comme on le sait par expérience, un revirement rapide peut se produire, la Banque nationale a jugé bon de rester dans l'expectative et de s'abstenir, jusqu'à nouvel avis, de recourir à des mesures complémentaires. Les dispositions prises par l'économie pour les opérations de fin d'année et le remboursement de crédits bancaires provoquèrent derechef une entrée considérable de devises dans les deux dernières semaines de décembre. Sous l'effet de ces trois vagues de dollars, les réserves de la Banque nationale atteignirent un nouveau maximum à la fin de l'exercice.

La Banque nationale s'est vue amenée, en janvier 1960, à s'adresser de nouveau aux banques et aux fonds de placement au sujet des investment trusts. En décembre 1959 déjà, elle s'était élevée contre le développement excessif des fonds de placement et avait souligné les dangers que cette évolution pouvait faire courir à la monnaie et au marché des capitaux. La recommandation, faite par la banque d'émission, de renoncer momentanément à créer de nouveaux fonds de placement, d'user de retenue dans l'émission de certificats et, en particulier, de modérer la publicité, a été comprise et largement suivie. Le retour au calme dans ce domaine a permis à la Banque nationale d'assouplir son attitude restrictive dès le 1<sup>er</sup> juin 1960.

Au cours du dernier exercice également, la politique monétaire de la Banque nationale a été efficacement appuyée par la Confédération, qui s'est abstenue de procéder à d'importants remboursements de dettes, bien que ses réserves liquides et ses fonds placés à court terme, s'élevant ensemble à plus d'un milliard de francs, lui eussent permis de le faire aisément. Ce comportement était en harmonie avec les impératifs de la politique conjoncturelle; il a permis en effet d'éviter que la Confédération ne déverse sur le marché des avoirs considérables, jusque-là stérilisés, et n'accroisse ainsi l'offre d'argent dans l'économie.

Dans des communiqués à la presse, la Banque nationale a rendu le public attentif aux dangers d'un emballement de la conjoncture et l'a engagé à observer de la mesure dans ses prétentions économiques; en cela, la Banque nationale se savait d'accord avec le Conseil fédéral. En effet, à plusieurs occasions, des Conseillers fédéraux ont adressé en public des mises en garde et des re-

commandations semblables. En septembre 1960, le Conseil fédéral a invité les administrations fédérales à restreindre, autant que possible, leurs dépenses de construction, afin de freiner l'élan de la conjoncture. Il a demandé aux gouvernements cantonaux de soutenir les efforts de la Confédération en faisant preuve de retenue dans leurs programmes de construction et en recommandant aux communes d'agir de même.

## L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

L'évolution de la conjoncture en Suisse a été caractérisée par un accroissement marqué de l'activité économique. De mois en mois la production et les chiffres d'affaires ont atteint de nouveaux maximums. Les commandes passées à l'industrie et à l'artisanat excédaient les livraisons, ce qui a eu pour effet d'augmenter les réserves de travail des entreprises et d'allonger des délais de livraison. Comme la demande de main-d'œuvre et de biens de production surpassait l'offre, l'économie suisse s'est trouvée de nouveau aux prises avec de fortes tensions. Dans les derniers mois de l'exercice, alors qu'apparaisaient, dans d'autres États de l'Europe occidentale, des symptômes d'une atténuation des forces d'expansion, la haute conjoncture persistait sans faiblir en Suisse. Il est vrai que l'accroissement de l'emploi et des exportations se ralentissait quelque peu et que, sur les marchés extérieurs de nos industries, la concurrence et la lutte des prix se renforçaient. D'autre part, le pouvoir d'achat de larges couches de la population progressait et devenait un des soutiens de la conjoncture.

Le *degré d'occupation* dans l'industrie a fortement augmenté. Le nombre des ouvriers travaillant dans l'industrie et l'artisanat – sans l'industrie du bâtiment – avait dépassé, à la fin de 1959, de 2,5% le niveau constaté une année avant. Le taux d'accroissement est monté à 5,3% durant le premier trimestre de 1960; ensuite, il a continué à progresser, mais plus faiblement, pour s'inscrire à 6,1% à la fin du deuxième et à 6,3% à la fin du troisième trimestre. A ce moment-là, l'indice de l'occupation était de 2,4% au-dessus du niveau qu'il avait atteint dans l'été de l'année de boom 1957. Dans toutes les industries les effectifs étaient, à fin septembre, plus élevés qu'une année avant. Ce sont l'horlogerie et l'industrie des métaux et des machines qui accusaient les progressions les plus marquées. Dans l'industrie textile également, on notait une augmentation du nombre des ouvriers supérieure à la moyenne, bien que le taux d'accroissement ait été, il est vrai, plus faible qu'à la fin de juin. Dans l'industrie chimique, les effectifs ont augmenté un peu moins fortement. Dans les industries de l'alimentation, du tabac et des boissons, qui travaillent principalement pour le marché intérieur, le nombre des ouvriers ne dépassait que légèrement, à la fin du troisième trimestre, le niveau enregistré une année auparavant.

La pénurie de main-d'œuvre a régné dans tous les secteurs de l'économie. Ici et là, l'extrême difficulté de recruter des ouvriers a empêché l'entière utilisation de la capacité de production. Si, néanmoins, l'offre sur le marché du travail s'est montrée plus élastique qu'on ne le supposait en général, cela est dû principalement à l'augmentation de l'effectif des travailleurs étrangers. Bien

que l'engagement de ces travailleurs se soit heurté à des obstacles plus nombreux, les nouvelles entrées ont été, tout au long de l'exercice, plus importantes que l'année précédente. D'après le recensement opéré en août, l'effectif total des ouvriers étrangers soumis au contrôle était de 435 000 contre 365 000 en août 1959. L'accroissement de 70 000, ou 19%, s'est réparti sur la plupart des groupes professionnels. Il a été le plus fort dans l'industrie du bâtiment, dans celle des métaux et des machines ainsi que dans l'industrie textile et l'habillement; par contre, dans l'agriculture, où le manque de bras cause des soucis particulièrement sérieux, les ouvriers étrangers étaient moins nombreux que l'été précédent. Le maintien d'une production élevée dépend très largement aujourd'hui d'un appoint suffisant en main-d'œuvre étrangère, laquelle forme déjà le cinquième environ des personnes exerçant une profession. Dans quelques branches, par exemple le bâtiment, l'industrie textile et celle des métaux et des machines, la proportion des travailleurs étrangers était même supérieure. L'économie a absorbé au fur et à mesure l'offre d'ouvriers et d'employés indigènes. Abstraction faite de quelques centaines de personnes difficiles à placer, il n'y avait pas de chômeurs inscrits auprès des offices de travail.

En raison des tensions sur le marché de la main-d'œuvre, de la demande vive et persistante et de la réduction de la durée normale du travail hebdomadaire, il n'est pas surprenant que le nombre des heures supplémentaires ait fortement augmenté. Encore ne possède-t-on que les indications données par les fabriques, et dans la mesure seulement où la durée du travail dépasse 48 heures. Le nombre total de ces heures supplémentaires, soit 15,4 millions, a été de 48% plus grand qu'en 1959.

C'est l'*industrie du bâtiment* qui a été un des principaux moteurs de la haute conjoncture. En 1959, la valeur des constructions avait dépassé pour la première fois 5 milliards de francs. Pour 1960, le délégué aux possibilités de travail a évalué les projets de bâtir à 6 449 millions de francs. Par rapport à la construction effective de 1959, cela représente une augmentation extraordinairement forte de 1 315 millions de francs, ou 26%. Pour les maisons d'habitation - les projets s'étant élevés à 2 537 millions de francs - l'accroissement est de 37%. Dans l'industrie et l'artisanat (ouvrages hydro-électriques non compris), les projets, en s'inscrivant à 1 172 millions de francs, ont dépassé de 66 millions, ou 6%, les dépenses engagées en 1959. Enfin, les travaux projetés par les corporations de droit public se sont montés à 2 233 millions de francs, d'où un accroissement de 33%.

Dans les villes de plus de 10 000 habitants, 18 618 logements, soit 30% de plus qu'en 1959, ont été terminés. Pour l'ensemble du pays, on peut estimer à 45 000 au moins, c'est-à-dire environ 10 000 de plus qu'en 1959, le nombre des logements achevés. Alors que la production de logements a été, durant toute l'année, plus grande qu'en 1959, le nombre des projets autorisés n'a été plus élevé que dans le premier semestre; dans le second, les autorisations ont été moins nombreuses. Pour l'année entière, le nombre des logements urbains dont la construction a été autorisée s'est monté à 24 884, et a atteint le chiffre élevé de l'année précédente. Le ralentissement constaté dans le second semestre peut s'expliquer en partie par une certaine sa-

turation qui, en dehors des grandes villes, paraît vouloir se dessiner sur le marché du logement. Le fait que la capacité de l'industrie du bâtiment était entièrement utilisée y a également contribué.

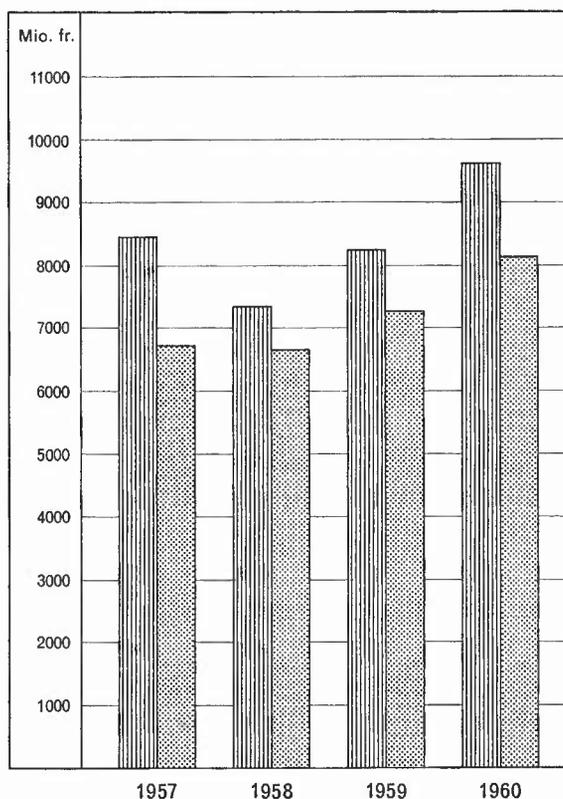
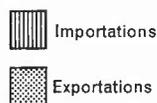
La construction de bâtiments industriels et artisanaux a fortement progressé. Toutefois, la courbe des projets examinés par les inspecteurs de fabriques s'est aplanie au cours de l'été, pour remonter dans le quatrième trimestre. Au total, 3 366 projets ont été approuvés, contre 2 506 en 1959. L'augmentation de 34% porte avant tout sur des constructions nouvelles et des agrandissements, ce qui atteste bien les efforts faits par les chefs d'entreprises pour accroître la capacité de production en développant et en rationalisant leurs installations.

Evoluant de pair avec la conjoncture, les *chiffres du commerce extérieur* traduisent une expansion qui, amorcée au printemps 1959, s'est poursuivie durant l'exercice. Les besoins de l'économie en matières premières et auxiliaires, en machines et autres biens d'investissement, ainsi que le pouvoir d'achat croissant de la population ont entraîné un fort développement des importations. Les exportations, elles aussi, ont fortement augmenté. Sauf pour les importations de décembre, les chiffres mensuels des importations et des exportations ont atteint de nouveaux maximums. Néanmoins, la progression des exportations a manifesté, au cours de l'année, un certain ralentissement imputable à la concurrence plus âpre de l'étranger et, surtout, à l'utilisation totale de notre capacité de production et à l'allongement des délais de livraison; aussi les taux d'accroissement des exportations ont-ils été parfois un peu plus faibles dans le second semestre que dans le premier.

Les importations se sont élevées à 9 648 millions de francs, dépassant ainsi de 1 380 millions, ou 16,7%, le résultat de l'année précédente. Les achats de matières premières ont augmenté de 30,2% et se sont inscrits à 3 041 millions de francs; cette augmentation exceptionnelle est d'autant plus remarquable que les prix de matières importantes tendaient à baisser, ce qui, en règle générale, engage plutôt les importateurs à ajourner la reconstitution des stocks. Les importations de produits fabriqués ont progressé de 12,5% pour atteindre 4 977 millions de francs, la part des achats de machines, d'instruments et d'appareils ayant augmenté d'environ un quart. Le montant élevé des importations de machines reflète surtout l'activité en matière d'investissement. Quant à l'importation de produits alimentaires et de denrées fourragères, elle a avancé de 7,9% et a été de 1 630 millions de francs.

L'accroissement de 857 millions de francs, ou 11,8%, qui a porté la valeur des exportations à 8 131 millions, résulte essentiellement de l'augmentation des ventes de machines et d'appareils, de celles de produits chimiques et des exportations horlogères.

La répartition géographique du commerce extérieur fait apparaître un léger déplacement en faveur des achats dans les régions d'outre-mer, alors qu'à l'exportation la part des pays européens a augmenté. Le déplacement noté dans les importations est attribuable avant tout à un accroissement des achats aux Etats-Unis; par contre, les exportations à destination de ce pays, le plus important de nos clients d'outre-mer, n'ont pas tout à fait atteint le niveau de 1959. Les échanges de marchandises avec les pays membres de la Communauté économique euro-



péenne se sont intensifiés. Ces pays ont fourni 61,0% de nos importations, contre 60,2% l'année précédente. Quant à leur part à nos exportations, elle a passé de 39,9 à 40,9%. C'est avec la République fédérale d'Allemagne que les échanges ont été les plus animés; 29,4% de nos importations et 18,4% de nos exportations se sont faits avec ce pays. Dans le commerce avec nos partenaires de l'Association européenne de libre échange, l'accroissement des importations a été relativement modeste; par rapport à l'ensemble de nos achats, celles-ci ont même baissé de 12,7 à 11,4%. Cette évolution est imputable avant tout au recul des importations de Grande-Bretagne. En revanche, nos ventes aux pays de l'AELE ont marqué un développement qui s'est traduit par une augmentation de 15,3 à 15,9% de la part de ces pays à nos exportations. La Suisse a pu intensifier ses livraisons à tous les pays membres de l'AELE.

Comme les importations ont progressé beaucoup plus fortement que les exportations, le déficit de la balance commerciale a augmenté en conséquence. Il a atteint 1 517 millions de francs, dépassant de 53% celui de 1959. Le solde actif de notre balance des revenus s'en est trouvé considérablement réduit.

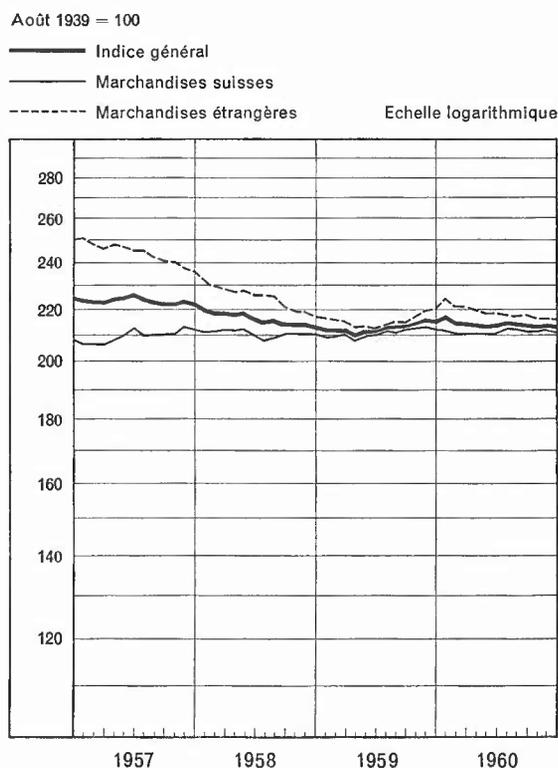
L'année 1960 a montré une fois de plus combien l'*agriculture* dépend des conditions atmosphériques. Au printemps, le temps chaud et relativement sec a favorisé la croissance rapide de la végétation. Toutefois, à partir de la fin de juin, le temps a été pluvieux et frais. Un été nettement défavorable a retardé les récoltes et nui à la qualité des produits. Les céréales tardives ont particulièrement souffert. Les récoltes de fourrages, de cultures sarclées et de fruits ont

été abondantes, de même que les vendanges. Grâce à l'excellente qualité des fourrages de 1959, les livraisons de lait aux centres collecteurs ont dépassé, entre janvier et avril, de 8 à 15% celles de l'année d'avant; à partir de mai, les livraisons sont allées en diminuant, pour tomber, dès le mois d'octobre, au-dessous de celles de l'année précédente. En moyenne annuelle, les livraisons ont augmenté de 4,2%. Les difficultés rencontrées dans l'écoulement du lait et des produits laitiers se sont encore aggravées, bien que la consommation de lait et de produits lactés ait eu tendance à augmenter légèrement. La production de bétail de boucherie a augmenté de 5,4% en quantité. Par contre, le produit de la vente de lait, de bétail de boucherie et d'œufs ne s'est amélioré que de 1,4%, parce que le prix du lait payé aux producteurs, après retenue, ainsi que le prix des porcs d'abattage et celui des œufs ont subi une diminution. L'indice général des prix des principaux produits agricoles, qui s'inscrivait à 103,9 à la fin de décembre 1959, a baissé à 101,1 à la fin de décembre 1960 (1948 = 100). De son côté, l'indice des prix des agents de la production a évolué de façon défavorable pour l'agriculture, puisqu'il est monté de 117,8 à 120,7. Cette hausse est surtout imputable à l'élévation du coût de la construction, du prix des instruments et des machines, ainsi que des salaires payés aux ouvriers agricoles. L'influence de ces mouvements de prix sur les revenus de l'agriculture n'a pu être que partiellement compensée par l'abondance des récoltes.

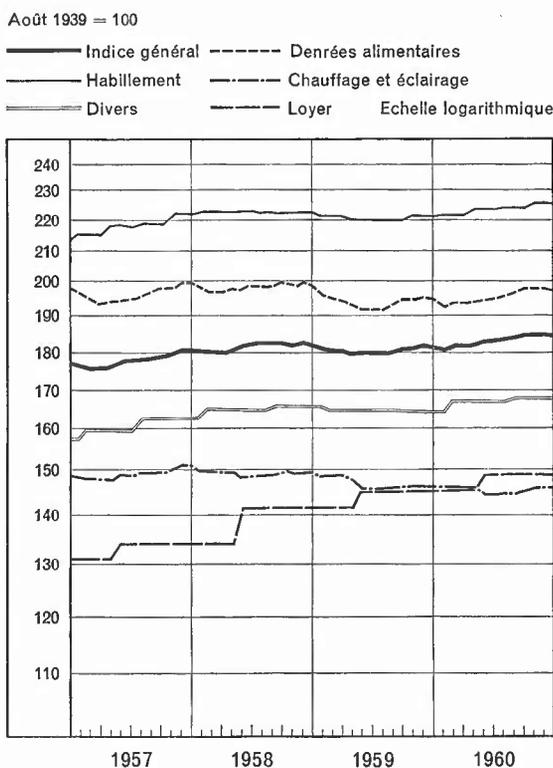
Le *tourisme* a bénéficié de la haute conjoncture régnant en Suisse et à l'étranger. Après une excellente saison d'hiver 1959/60, au cours de laquelle le nombre des nuitées enregistré par les hôtels et les pensions a atteint un nouveau maximum saisonnier, l'activité touristique s'est maintenue au printemps. Malgré le temps frais et pluvieux, les résultats de l'été furent également favorables; le nombre des nuitées a dépassé celui de l'année d'avant, mais cette augmentation est due exclusivement aux voyageurs étrangers, les nuitées d'hôtes suisses ayant légèrement rétrogradé. En raison des intempéries, maintes régions alpêtres furent moins fréquentées. Le nombre des nuitées enregistré de janvier à novembre s'est élevé à 24,9 millions, ce qui représente une progression de 5,2% par rapport à la période correspondante de 1959. Le nombre des nuits passées par les touristes étrangers a augmenté de 7,6%; pour les hôtes suisses, l'amélioration est de 1,9%. Comme la construction de nouveaux hôtels et des agrandissements ont accru l'offre de lits, l'utilisation de la capacité d'hébergement n'a pas augmenté dans la même mesure que le nombre des nuitées.

L'accroissement général de l'activité économique, l'expansion du commerce extérieur et surtout le développement du trafic de transit ont entraîné une augmentation considérable des *transports* effectués par les Chemins de fer fédéraux. Cette augmentation a atteint 15,5% dans le service des marchandises; à lui seul, le tonnage des marchandises en transit a avancé de 19,7%. Par contre, le nombre des personnes transportées, tout en se maintenant à un niveau élevé, n'a plus guère progressé par rapport à l'année précédente. Cette stagnation, qui caractérise depuis longtemps déjà le service des voyageurs, est attribuable en premier lieu au développement constant du trafic routier.

## Indice suisse des prix de gros



## Indice des prix à la consommation



Le mouvement des prix n'a pas été uniforme. L'indice des prix de gros, qui reflète les prix des denrées alimentaires non travaillées, des matières premières et auxiliaires, avait touché, à la fin d'avril 1959, son dernier point le plus bas ; de là, il a progressé de 3,2% jusqu'à la fin de janvier 1960 pour s'inscrire à 217,2 (août 1939 = 100). Jusqu'à la fin de l'année, il est redescendu à 213,2. A cette époque-là, il était inférieur de 1,2% au niveau de la fin de 1959. Ce recul résulte du fléchissement des prix de marchandises étrangères, qui correspondait à l'évolution des prix sur les marchés mondiaux de matières premières. Les prix des marchandises indigènes sont généralement demeurés stationnaires.

Contrairement à celui des prix de gros, l'indice des prix à la consommation a poursuivi, bien que modérément, le mouvement de hausse qui avait commencé en automne 1959 et l'avait porté à 181,5 à la fin de décembre de la même année (août 1939 = 100). A la fin de 1960, cet indice s'inscrivait à 184,7 et dépassait de 1,8% le niveau noté une année plus tôt. Ont notamment augmenté, les prix des denrées alimentaires, des articles d'habillement et des services. La hausse des coûts de construction et des biens-fonds a entraîné, en moyenne, une augmentation des loyers. La montée des prix a eu avant tout des causes internes et l'influence du nouveau tarif douanier sur le coût de la vie a été insignifiante. Dans quelques pays de l'Europe occidentale les prix n'ont pas augmenté ou leur hausse a été plus faible que chez nous.

Le relèvement des salaires s'est accéléré. D'après les statistiques de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, les taux des salaires payés dans l'industrie et le bâtiment

ont augmenté de 4,1% en 1960, contre 1,7% durant l'exercice précédent. Dans beaucoup de cas l'augmentation représentait une compensation de la réduction de la durée hebdomadaire du travail. La hausse des gains effectifs moyens a été plus forte que celle des taux des salaires, parce que la pénurie de main-d'œuvre a fait augmenter les gains résultant d'heures supplémentaires et favorisé l'octroi d'améliorations individuelles de salaires. En outre, des entreprises ont accordé des augmentations pour retenir leur personnel. Fréquemment, l'entrée dans une nouvelle place a été accompagnée d'une élévation du salaire initial.

L'expansion générale de l'emploi, bien que différente d'une branche à l'autre, l'augmentation des gains et celle des bénéfices réalisés par les entreprises, ainsi que la vive activité du tourisme ont fait progresser la demande de biens de consommation et de services par la population. Ce phénomène s'est traduit par un net accroissement des *chiffres d'affaires du commerce de détail*; encore leurs variations ne reflètent-elles pas exactement l'extension de la consommation totale des particuliers. L'augmentation s'est élevée à 8,6% par rapport à l'année 1959. Dans le second semestre, les taux d'accroissement mensuels ont été en général plus grands que dans la première moitié de l'année. L'élévation des chiffres du commerce de détail, qui a varié entre 6,8 et 12,9% dans les mois de juillet à décembre, exprime d'une manière frappante le fort développement de la consommation privée. C'est la vente de biens de consommation durables qui a accusé l'expansion la plus marquée.

Les finances publiques ont été caractérisées par une augmentation, et des recettes, et des dépenses. Le *compte de la Confédération* se soldera probablement d'une manière plus favorable que le budget, qui prévoyait un déficit de 15 millions de francs du compte général; en effet, grâce à la bonne marche des affaires, les recettes fiscales ont été plus abondantes qu'on ne l'avait supputé. Elles ont atteint 2 805 millions de francs, soit 503 millions de plus qu'en 1959. Sur cette somme, 157 millions de francs proviennent d'une augmentation du produit de l'impôt sur le revenu et sur la fortune, 91 millions d'un accroissement du produit des impôts sur la consommation et 205 millions d'une amélioration des recettes douanières. Le budget de la Confédération pour 1961 prévoit que le compte général sera pratiquement équilibré.

## RÉSERVES MONÉTAIRES ET MARCHÉ DES CHANGES

Dans les premiers mois de l'exercice, la sortie de capitaux qui avait caractérisé la *situation monétaire* en 1959 s'est poursuivie. Après une interruption temporaire en mai, ce mouvement a fait place, en juillet et au début d'août, à un gros afflux de fonds venant de l'étranger. La baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, les craintes inspirées par la situation internationale et la hausse du prix de l'or sur le marché de Londres ayant, comme nous l'avons exposé dans nos «*Considérations générales*», provoqué de grands déplacements de capitaux vers la Suisse, la banque d'émission a dû reprendre du marché, dans le second semestre, d'importantes quantités de devises.

Les *réserves monétaires* de la Banque nationale ont évolué en fonction de ces mouvements de capitaux. Sitôt après le début de l'année, elles ont fortement diminué. Dans la première semaine de janvier, les réserves d'or et de devises reculèrent de 8 904 à 8 410 millions de francs, parce que les banques retirèrent les dollars, d'un montant de 490 millions de francs environ, qu'elles avaient cédés à la banque d'émission dans le cadre d'opérations swap effectuées dans les derniers jours de 1959. Jusqu'à la fin de la première semaine de juillet 1960, les réserves monétaires descendirent calmement à 8 116 millions. Mais, à partir de la mi-juillet, le brusque afflux de capitaux obligea la Banque nationale à reprendre, en trois semaines, des dollars pour le montant record de presque 1,1 milliard de francs; aussi les réserves monétaires firent-elles un bond pour atteindre 9 061 millions le 6 août. L'apaisement qui suivit dans la situation monétaire amena une évolution plus tranquille des réserves d'or et de devises, mais pas pour longtemps. En effet, du 20 octobre au 3 novembre, le marché céda de nouveau des dollars à la banque d'émission pour un peu plus d'un demi-milliard de francs, de sorte que les réserves passèrent à 9 557 millions. Dans les deux dernières semaines de l'année, on assista à un nouvel et vigoureux afflux de dollars; la contre-valeur des dollars offerts à la banque d'émission s'est élevée à près de 600 millions de francs. Au 31 décembre, les réserves monétaires se montaient à 10 038 millions de francs; elles dépassaient ainsi de 1 134 millions le niveau noté une année auparavant. Les devises nouvellement entrées furent converties au fur et à mesure en or. A la fin de l'année, les réserves monétaires se composaient pour 9 455 millions d'or et pour 583 millions de devises. L'encaisse-or s'est accrue de 1 086 millions de francs par rapport à 1959, celle de devises de 48 millions. L'augmentation des réserves monétaires aurait été encore plus prononcée, si la Banque nationale n'avait pas eu la possibilité de céder des dollars pour le transfert à l'étranger du produit d'emprunts extérieurs émis sur le marché suisse.

Les fluctuations considérables que les mouvements de capitaux ont imprimées au *cours du dollar* mirent la banque d'émission en étroit contact avec le marché. Comme l'année précédente, la Banque nationale s'est efforcée de contenir de trop fortes variations de cours. Tout d'abord elle a cédé, à plusieurs reprises, des dollars au-dessous de la parité. En juillet, elle a repris à des cours qui allaient en baissant les dollars offerts par le marché. Le fait que les fluctuations de cours procédaient exclusivement de transactions en capitaux a engagé la Banque nationale à exercer, comme en 1959, une action régulatrice sur le dollar, cela d'autant plus que les cours des monnaies européennes suivaient dans une large mesure les mouvements de cette devise.

Sur le *marché des changes*, le dollar américain, qui s'était tenu, au début de l'année, à 4,325 environ, s'éleva au-dessus de 4,33 au commencement de février et s'approcha plusieurs fois de 4,34 en avril. Au milieu de mai, il est tombé au-dessous de 4,32. De là, il a fléchi à 4,315 à la mi-juillet et à 4,305 à la fin du même mois. En vue de ralentir ce recul, la Banque nationale a d'abord repris des dollars à 4,315, pour abaisser graduellement son cours à 4,305. Toutefois, elle n'a jamais laissé le cours du dollar descendre jusqu'à la limite inférieure de 4,295, arrêtée dans le cadre de l'Accord monétaire européen. En novembre, le dollar est parvenu à remonter

temporairement à 4,31. En décembre, il est redescendu à 4,305, pour se maintenir à ce niveau jusqu'à la fin de l'année.

Le dollar canadien, qui avait été très ferme durant le premier tiers de l'année et avait atteint, en cotant 4,566 au commencement de mars, son cours le plus élevé, a fortement reculé en mai. Dans les mois suivants, il s'est négocié entre 4,40 et 4,44. Dans la seconde quinzaine de décembre, il a fléchi jusqu'à 4,315. Sa prime sur le dollar des Etats-Unis s'est réduite ainsi d'environ 5% à 0,2%.

Comme on l'a dit, les cours des monnaies européennes en Suisse ont suivi, en général, l'évolution du dollar américain. Passagèrement, la livre anglaise, le franc belge et le mark allemand ont eu des mouvements qui leur étaient propres. Dans les premières semaines de l'année, les cours des devises européennes montèrent. Jusqu'au mois de mai, ils n'ont pas accusé de fortes variations; ils se sont tenus au-dessous de leur parité, à l'exception du florin hollandais, qui l'a parfois dépassée. Au milieu de mai, les cours sont descendus à un niveau plus bas, où ils sont en général demeurés jusqu'à l'automne. Ils continuèrent à s'affaiblir dans la suite. La livre sterling, qui oscillait autour de 12,10 en janvier, dépassa 12,16 au milieu de février et atteignit, dans la seconde quinzaine d'avril, le plus haut cours de l'année, soit 12,194. Au milieu de mai, elle a commencé à baisser et elle cotait 12,081 à la mi-juin. Au commencement de l'été, la devise anglaise s'est ressaisie. Elle a aussi échappé, en automne, à l'affaiblissement saisonnier habituel, grâce aux différences de taux d'intérêt qui étaient favorables à la Grande-Bretagne; mais, en décembre, la livre a reculé jusqu'à 12,068. Le franc belge a subi en juillet et en août une pression due à la crise congolaise. Le mark allemand est resté ferme du mois de septembre à la fin de l'année. Le 31 décembre 1960, les monnaies des pays adhérant à l'Accord monétaire européen étaient de 0,8 à 1,6% au-dessous de la parité.

Pendant le premier semestre de l'exercice, les *marchés internationaux de l'or* ont été calmes. A Londres, le prix de l'or en lingot a varié le plus souvent entre 35,085 et 35,1175 dollars l'once de fin. Une hausse commença à se dessiner à la fin de juillet et, un mois plus tard, le prix de l'or à Londres s'inscrivit à 35,1575 pour monter temporairement à 35,25 dollars en septembre. En octobre, il s'est d'abord tenu entre 35,20 et 35,25 dollars. La vague de spéculation qui s'éleva le 19 octobre porta brusquement le prix de l'or au-dessus de 36 dollars et, le 25 octobre, à 38 dollars. Dans des cas isolés on paya même jusqu'à 40 dollars l'once. Après que les Etats-Unis eurent réaffirmé qu'ils maintiendraient le prix de l'or à 35 dollars l'once de fin et annoncé qu'ils allaient prendre des mesures pour rétablir l'équilibre de leur balance des paiements, le marché de l'or redevint plus calme. Le prix de l'or baissa nettement, mais il ne redescendit plus au niveau du milieu d'octobre. A la fin de l'année, le prix de l'or à Londres était de 35,605 dollars l'once de fin.

En Suisse, pendant les premiers mois de l'année, le prix de l'or en lingot a oscillé entre 4 880 et 4 900 francs le kilogramme de fin. Vers l'été, il s'affaiblit peu à peu et, à la fin de juillet, descendit à 4 861 francs, soit au-dessous du prix d'achat de 4 869,80 appliqué par la Banque nationale. Comme à Londres, le prix de l'or en lingot s'affermist de nouveau en septembre. Il a

atteint son maximum annuel, soit 5 300 francs, le 21 octobre, et varié ensuite entre 4 900 et 5 000 francs.

Durant l'année, des dévaluations ont eu lieu en Arabie Séoudite – avec l'introduction d'une nouvelle unité monétaire –, en Corée du Sud, en Islande, en Turquie et en Uruguay. Aux Philippines, les cours de change ont été révisés lors d'une réforme du régime des devises. L'Italie et, après l'introduction de la nouvelle unité monétaire, l'Arabie Séoudite ont donné une parité-or à leur monnaie. Comme la France l'a fait pour le nouveau franc, ces pays ont notifié cette parité au Fonds monétaire international. Au Brésil, le cours fixe auquel les exportateurs doivent céder les devises à la banque d'émission a été modifié pour les marchandises d'exportation les plus importantes. Enfin, des changements se sont produits dans les rapports monétaires internationaux du fait que la Guinée et le Laos sont sortis de la zone franc et la Somalie de la zone sterling.

De nombreux pays ont pris de nouvelles mesures pour alléger les dispositions en matière de change et d'importation. En particulier plusieurs d'entre eux ont réduit les restrictions applicables aux importations provenant des Etats-Unis. Le Japon a relâché son contrôle des changes et introduit la convertibilité externe. La réglementation des changes a été également assouplie en Israël et au Paraguay, et entièrement abrogée au Pérou. La Hollande, l'Italie, la Suède, le Danemark et la France ont augmenté le montant des devises attribuées pour les voyages à l'étranger. L'Uruguay et l'Islande, celle-ci en même temps qu'elle dévaluait, ont aboli le système des cours de change multiples; peu de jours avant la fin de l'année, la Yougoslavie a annoncé la même mesure. Par contre, Cuba a renforcé sa réglementation des changes. L'Indonésie a introduit des cours de change multiples et le Venezuela a supprimé la libre convertibilité du bolivar.

A côté de l'aide, mentionnée plus bas, accordée à l'Argentine, à la Yougoslavie et à la Turquie, le Fonds monétaire international a ouvert des crédits de soutien à la Colombie, au Guatemala, à Haïti, au Honduras, à l'Iran, à l'Islande, au Nicaragua, au Paraguay, au Pérou, à la République Arabe Unie (Syrie), au Salvador, à l'Uruguay et au Venezuela. Le crédit ouvert à l'Espagne a été prorogé. Les pays suivants ont procédé à des tirages sur le Fonds: l'Afrique du Sud, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Honduras, l'Iran, l'Islande, le Pakistan, le Paraguay, les Philippines, la République Arabe Unie, la République Dominicaine et le Salvador. Des remboursements complets ou partiels ont été faits par l'Argentine, la Birmanie, la Bolivie, le Chili, la Colombie, la France, la Grande-Bretagne, Haïti, le Honduras, l'Inde, l'Indonésie, le Paraguay, les Philippines, la République Arabe Unie (Egypte), le Salvador et la Turquie.

Dans le cadre d'une action conjuguée, le Fonds monétaire international, le Trésor américain ainsi que des banques américaines et des banques européennes, parmi elles des établissements suisses, ont accordé à l'Argentine, à fin 1959, des crédits d'un montant total de 300 millions de dollars. En décembre, le Fonds monétaire international a ouvert à ce pays un nouveau crédit de 100 millions de dollars. Vers la fin de l'exercice, des négociations ont eu lieu entre le Gouvernement yougoslave, le Fonds monétaire international, les Etats-Unis et huit pays européens au sujet de l'octroi à la Yougoslavie d'une aide d'environ 275 millions de dollars.

Le service des paiements entre les États membres de l'*Accord monétaire européen* s'est déroulé sans heurt. Seule la Grèce a fait usage de la possibilité, prévue dans l'Accord, d'obtenir des avances à titre de financement intérimaire. Afin de soutenir les mesures prises pour stabiliser la couronne islandaise, le Fonds européen a accordé à l'Islande un crédit de 12 millions de dollars remboursable dans deux ans. L'Espagne a été autorisée à utiliser la deuxième tranche de 25 millions de dollars du crédit de stabilisation de 100 millions de dollars qui lui a été ouvert par le Fonds européen en 1959.

Vers la fin de l'année, le Conseil de l'OECE, sur recommandation du Comité de direction de l'Accord monétaire européen, a alloué un crédit de 50 millions de dollars à la Turquie par le débit du Fonds européen. En même temps, le Fonds monétaire international a mis à la disposition de ce pays un crédit de 37,5 millions de dollars.

#### CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

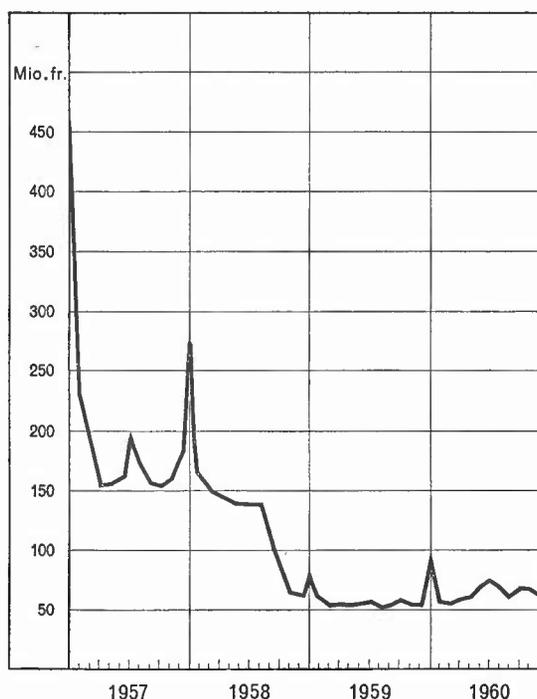
Le recours au *crédit de la banque d'émission* en fin d'année 1959 a été modéré, les banques disposant d'encaisses considérables, grâce à la liquidation de placements extérieurs à court terme et à l'afflux de fonds étrangers. Dans la suite également, le marché a été caractérisé par sa liquidité si bien que, tout au long de l'année, l'économie a pu se procurer les fonds dont elle avait besoin, sans pratiquement faire appel à la banque d'émission. Cependant, les crédits accordés par la Banque nationale ont été, durant l'année, légèrement plus élevés qu'en 1959, sauf pendant la dernière semaine de décembre.

Le 31 décembre 1959, le recours au crédit de la Banque nationale se montait à 98 millions de francs. Il s'est réduit à 59 millions de francs jusqu'à la fin de janvier, en raison surtout du remboursement d'avances sur nantissement. Ensuite il a tendu à s'élever légèrement, pour s'accroître un peu vers le milieu de l'année et en décembre. A la fin de 1960, le recours au crédit de la banque d'émission s'élevait à 91 millions de francs et était ainsi inférieur de 7 millions au chiffre atteint une année auparavant; 53 millions revenaient au portefeuille suisse et 38 millions représentaient des avances sur nantissement.

Le *portefeuille suisse* contenait, le 31 décembre 1960, pour 3 millions de francs d'effets commerciaux, 46 millions d'effets afférents au financement de stocks obligatoires et pour 4 millions d'obligations escomptées. Pendant l'exercice, les opérations d'escompte se sont élevées à 544 millions de francs, soit 11 millions de plus que l'année d'avant. Les crédits accordés par la Banque nationale pour la constitution des stocks obligatoires ont progressé de 6 millions de francs. Cette augmentation résulte principalement du fait que la banque d'émission a accepté de participer au financement des réserves supplémentaires de céréales panifiables, prévues par la nouvelle loi sur le blé. Y compris les contrats portant sur ces réserves, 2 947 contrats relatifs à la création de stocks étaient en cours à la fin de 1960. La valeur des marchandises stockées a passé de 1 082 à 1 168 millions de francs durant l'année. Au 31 décembre, les banques avaient dans leurs portefeuilles

## Montant des crédits accordés par la Banque nationale suisse

En fin de mois  
Portefeuille effets sur la Suisse (y compris les rescriptions remises  
par le marché pour réescompte) et avances sur nantissement



pour 658 millions de francs d'effets relatifs aux stocks obligatoires et aux réserves supplémentaires de céréales.

Les *avances sur nantissement* accordées au cours de l'exercice se sont chiffrées à 331 millions de francs contre 203 millions l'année précédente. Les avances en cours se sont élevées en moyenne annuelle à 16 millions de francs; elles n'ont dépassé les 20 millions qu'à la fin du deuxième et du troisième trimestre, ainsi qu'à la fin de l'année.

Le besoin croissant de moyens de paiement éprouvé par la population et l'économie du fait de la haute conjoncture s'est nettement reflété dans la *circulation des billets*. Au début de l'année, la circulation fiduciaire se montait à 6 344 millions de francs. Après avoir reculé, comme de coutume, dans les premières semaines de l'exercice, elle a repris sa progression à partir du milieu de février. Les taux d'accroissement ont été plus forts que ceux de 1959. A la fin de l'exercice, le montant des billets en circulation s'élevait à 6 854 millions de francs et dépassait de 510 millions, ou 8,0%, le chiffre noté douze mois auparavant. Pendant l'année 1959, l'accroissement avait atteint 3,8%.

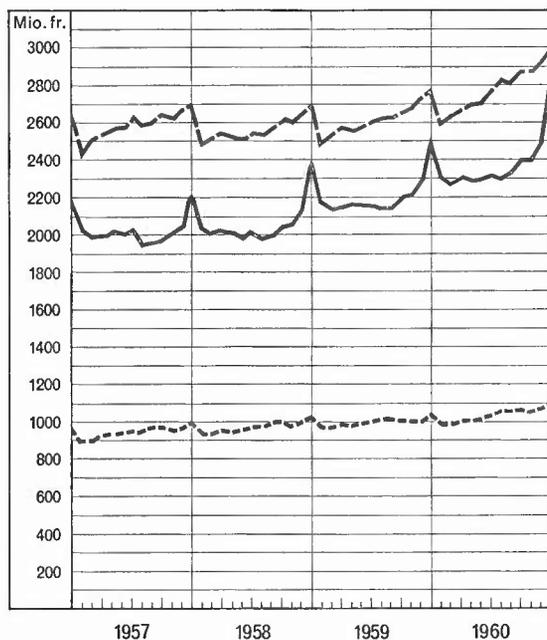
Si l'on considère la composition de la circulation fiduciaire, on constate que le pourcentage des billets de 1 000 francs a continué d'augmenter. Dans l'ensemble de la circulation, leur part a passé de 29,21 à 29,97%. En s'inscrivant à 10,41 contre 10,35%, celle des billets de 500 francs est pratiquement demeurée stationnaire. La part des billets de 100 francs a diminué de 43,86 à 43,58%. Celle des billets de 50 francs était de 7,50%, contre 7,81% à la fin de 1959. Quant aux trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs, elles représentaient ensemble 8,54% de la circulation, contre 8,77% une année avant.

Les forts mouvements des réserves monétaires ont provoqué des modifications considérables dans les *engagements à vue*. En raison des cessions de dollars faites par les banques, les engage-

## Répartition des billets en circulation

En fin de mois

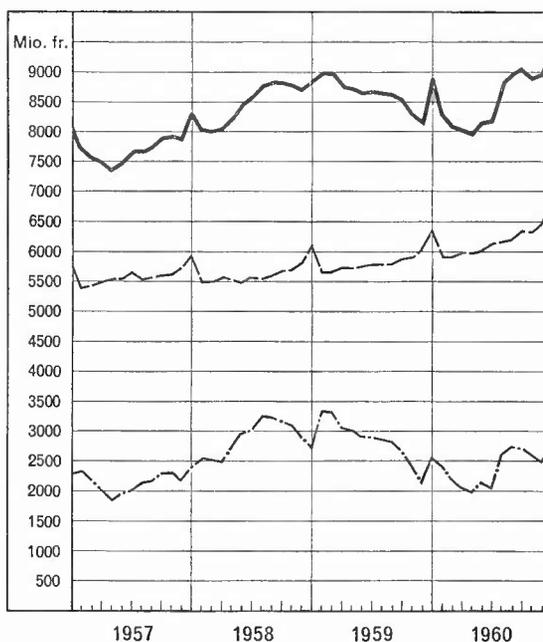
- Coupures de 1000 et 500 francs
- - - Coupures de 100 francs
- · · · · Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



## Billets et engagements à vue

En fin de mois

- Billets en circulation
- - - Engagements à vue
- Total



ments à vue de la Banque nationale avaient augmenté de 600 millions dans la dernière semaine de 1959, pour atteindre 2535 millions de francs. Au début de 1960, ils diminuèrent fortement, les banques ayant repris les dollars cédés à la banque d'émission dans le cadre des opérations swap qui portaient, comme on l'a dit, sur 490 millions de francs. La réduction des disponibilités que ces opérations swap ont fait subir au marché a été, il est vrai, partiellement compensée par le reflux de billets et par une augmentation des avoirs de la Confédération, si bien qu'en fin de compte les engagements à vue n'ont reculé, pendant la première semaine de janvier, que de 262 millions de francs. Ces engagements remontèrent à 2626 millions de francs jusqu'au milieu de février. Durant le reste de l'année, leur évolution a en général suivi le mouvement des réserves monétaires. Ainsi, jusqu'à la fin de juin, la sortie de capitaux vers l'étranger a fait baisser les engagements à vue de la banque d'émission de 576 millions de francs. Au 30 juin, ces engagements se chiffraient à 2050 millions de francs et étaient inférieurs de 1500 millions, ou 42%, au chiffre record de 3550 millions atteint au milieu de février 1959. Lorsqu'en été des fonds se mirent à affluer de l'étranger, les engagements à vue de la banque d'émission s'accrurent de nouveau vigoureusement. Le 31 décembre 1960, ils se montaient à 2756 millions, ce qui représentait une augmentation de 221 millions de francs, ou 8,7%, depuis le début de l'année. Les plus importants en valeur des engagements à vue de la banque d'émission, les avoirs en comptes de virements de l'économie (banques, commerce et industrie), ont enregistré des mouvements encore plus

forts que ceux de l'ensemble des engagements à vue. Ils ont diminué, dans le premier semestre, de 2 331 millions à 1 680 millions de francs, ou de 28 %, puis ils sont remontés à 2 288 millions jusqu'à la fin de l'année. Leur progression, de même que celle du total des engagements à vue, aurait été encore de 400 millions de francs plus sensible, si la Banque nationale n'avait, au début d'octobre, enlevé des disponibilités au marché en plaçant auprès des banques des rescriptions de stérilisation de la Confédération. Dans l'état de situation de la Banque, la contre-valeur de ces rescriptions figure sous la rubrique « Engagements à terme ».

Les engagements à vue de la Banque nationale furent aussi fortement influencés par les variations des avoirs des administrations fédérales déposés chez elle. Après être montés de 166 à 239 millions de francs, sitôt après le commencement de l'année, ces avoirs descendirent légèrement au-dessous de 100 millions jusqu'à la fin de janvier. Ensuite, des recettes élevées de la Confédération portèrent ses avoirs à la Banque nationale à près d'un demi-milliard de francs au milieu de mai. Dans les mois suivants, la Confédération continua de disposer d'abondantes disponibilités, bien qu'elle ait remboursé pour 150 millions de francs de bons de caisse, réglé par anticipation le solde de sa dette envers la République fédérale d'Allemagne issue de la liquidation de l'Union européenne de paiements et effectué des placements à court terme à l'étranger et auprès de la Banque des règlements internationaux. Ses avoirs à la Banque nationale se chiffraient, à la fin de l'année, à 417 millions de francs. Les avoirs en comptes de dépôt ont oscillé entre 16 et 18 millions de francs. Quant aux avoirs inscrits sur les comptes affectés au service des paiements avec l'étranger, ils ont varié entre 20 et 33 millions de francs.

Le volume de l'*argent créé par la banque d'émission* (billets en circulation et engagements à vue) a enregistré les mêmes mouvements que les engagements à vue. De la fin de 1959 à la fin de juin 1960, il a diminué de 8 879 millions à 8 174 millions de francs. A la fin de l'exercice, il s'élevait à 9 610 millions de francs.

Le 31 décembre 1960, les billets en circulation étaient couverts à raison de 137,9 % par de l'or; les billets et les engagements à vue étaient couverts à raison de 104,4 % par de l'or et des devises.

## MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

Le *marché suisse de l'argent et des capitaux* a évolué dans le calme pendant la première moitié de l'exercice. L'accroissement de liquidité qui se produit habituellement au début de l'année a été, il est vrai, plutôt modéré – quelques taux d'intérêt manifestèrent même une légère tendance à hausser –, mais l'aisance a régné à partir de la fin de janvier. Sans doute, l'exportation de capitaux a enlevé des fonds au marché, ce qui s'est traduit par un fort recul des avoirs en comptes de virements des banques auprès de la banque d'émission, lesquels ont baissé de 2 320 millions de francs le 10 février à 1 530 millions à la fin de juin; cette réduction n'a pourtant pas affecté l'aisance du marché. En raison de l'essor accéléré de la conjoncture, une diminution des dispo-

nibilités bancaires était souhaitable, puisqu'elle restreignait la capacité de crédit des banques et, par là, freinait le développement des forces d'expansion d'origine monétaire. Au commencement du second semestre, le marché changea de physionomie. Les importantes cessions de dollars, déjà mentionnées, provoquèrent une brusque augmentation des avoirs des banques à l'institut d'émission et, par conséquent, un accroissement correspondant des disponibilités du marché. De la fin de juin au 20 août, ces avoirs, augmentant d'un milliard en chiffre rond, s'élevèrent à 2490 millions de francs. Le placement des rescriptions de stérilisation leur fit subir un recul qui fut toutefois plus que compensé, en octobre déjà, par un nouvel afflux de fonds de l'étranger. A la fin de l'année, les avoirs des banques à la Banque nationale se chiffraient à 2100 millions de francs. Ils dépassaient de 570 millions de francs, ou 37%, le niveau noté le 30 juin. L'accroissement a surtout porté sur les avoirs des grandes banques, qui ont progressé de 424 millions de francs. Les avoirs des banques locales et des caisses d'épargne n'ont augmenté que de 6 millions. Quant à ceux des banques cantonales, ils ont même subi une diminution de 17 millions de francs.

L'affermissement des *taux d'intérêt* au début de l'année n'affecta que quelques domaines du marché. Il s'exprima sur le marché à moyen terme par une augmentation modérée des taux des obligations de caisse, avant tout de celles des banques cantonales, et, sur le marché à long terme, par une légère progression du rendement des obligations de la Confédération. En revanche, sur le marché de l'argent, les taux tendirent à baisser. A partir du printemps, les taux ont été en général stables sur les marchés à moyen terme et à long terme; par contre, le rendement des obligations fédérales recula sensiblement jusqu'à l'été. Les taux à court terme suivirent une marche plutôt irrégulière; leurs mouvements toutefois se tinrent dans d'étroites limites.

Voici, plus en détail, quelle fut l'évolution des *taux du marché monétaire*. Le taux pour l'argent au jour le jour, qui s'était tenu entre 1 $\frac{1}{4}$  et 1 $\frac{3}{4}$ % à la fin de 1959, a reculé à 1% jusqu'à la fin de mars. En juillet, il est monté temporairement jusqu'à 2%, pour s'inscrire de nouveau à 1% à partir de septembre. Après le début de l'année, le taux servi par les grandes banques pour les dépôts à trois mois a baissé de 1 $\frac{3}{4}$  - 2% à 1 $\frac{1}{2}$  - 1 $\frac{3}{4}$ %, puis il est remonté passagèrement à 2% et parfois plus haut, parce que ces fonds étaient recherchés pour des placements à l'étranger. Au printemps, ce taux recula de nouveau à 1 $\frac{3}{4}$ %. Dans la suite, l'intérêt bonifié aux dépôts à trois mois varia entre 1 $\frac{3}{4}$  et 2 $\frac{1}{4}$ %. A la fin de l'année, il était de 2 à 2 $\frac{1}{2}$ %. Les taux appliqués à l'escompte d'effets relatifs aux stocks obligatoires ont été maintenus à 1 $\frac{3}{4}$ % pour les produits alimentaires et les denrées fourragères, et à 2% pour les autres marchandises. Les effets afférents au financement de réserves supplémentaires de céréales panifiables ont été escomptés au taux de 1 $\frac{3}{4}$ %. Les renouvellements trimestriels de rescriptions de la Confédération se sont faits aux conditions qui étaient en vigueur depuis le milieu d'avril 1959, à savoir 1 $\frac{3}{8}$ , 1 $\frac{5}{8}$  et 1 $\frac{7}{8}$ % pour les titres à une année, une année et demie et deux ans. Quant aux rescriptions de stérilisation, émises le 1<sup>er</sup> octobre 1960, elles ont été munies d'un taux de 1% pour celles de 9 et 12 mois, de 1 $\frac{1}{8}$ % pour celles de 15 mois et de 1 $\frac{1}{4}$ % pour celles de 18 mois.

Sur le marché à moyen terme, la tendance à la hausse qu'on avait observée dans les derniers mois de 1959 persista jusqu'au printemps de 1960. Dans le groupe des banques cantonales, les *taux d'intérêt des obligations de caisse* furent en général relevés de 3 à  $3\frac{1}{4}\%$  pour les titres de trois et quatre ans, en partie aussi pour ceux de cinq ans, et de  $3\frac{1}{4}\%$  à  $3\frac{1}{2}\%$  pour les titres à plus longue échéance. Cette amélioration des conditions de souscription valut aux banques cantonales un afflux considérable de nouveaux fonds de roulement. Dans la suite, on n'a plus constaté que quelques modifications de taux. Toutefois, de nombreux établissements usèrent de retenue dans l'émission de bons de caisse. Quelques-uns allongèrent la durée des titres ou revinrent au taux de  $3\frac{1}{4}\%$ ; d'autres suspendirent l'émission d'obligations de caisse à  $3\frac{1}{2}\%$  ou n'appliquèrent plus ce taux qu'aux opérations de conversion. Les taux pratiqués par les banques locales à la fin de 1959 pour les obligations de caisse à l'échéance de trois à quatre ans étaient de  $3\frac{1}{4}\%$  et  $3\frac{1}{2}\%$ . Dans les premiers mois de 1960, les titres de cette catégorie étaient de plus en plus offerts au taux de  $3\frac{1}{2}\%$ . Par exception, des petites banques locales ont élevé leur taux à  $3\frac{3}{4}\%$ , parce qu'elles craignaient de ne pas pouvoir convertir des obligations à  $4\%$  qui venaient à échéance. Les grandes banques ont maintenu le taux de leurs obligations de caisse au même niveau qu'à la fin de 1959; cependant, deux établissements de ce groupe ont réduit de six à cinq ans, depuis le milieu de mai, la durée minimale des titres à  $3\frac{1}{2}\%$ .

En raison de l'évolution des taux, la Banque nationale a eu à se prononcer, principalement pendant le premier trimestre, sur des projets d'élévation de taux d'obligations de caisse qui lui ont été soumis en vertu de l'article 10 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Sur les 61 cas qui lui ont été présentés, 48 l'ont été pendant les mois de janvier à mars. La Banque nationale a fait objection aux relèvements de taux envisagés au commencement de l'année, lorsque les taux d'intérêt tendaient à s'affermir sur les marchés à moyen terme et à long terme. Comme la banque d'émission estimait qu'il ne s'agissait que d'un mouvement passager, elle a recommandé à plusieurs banques d'attendre afin de voir comment la situation évoluerait et d'ajourner l'élévation de leurs taux. Les établissements en question ont tenu compte de cette recommandation.

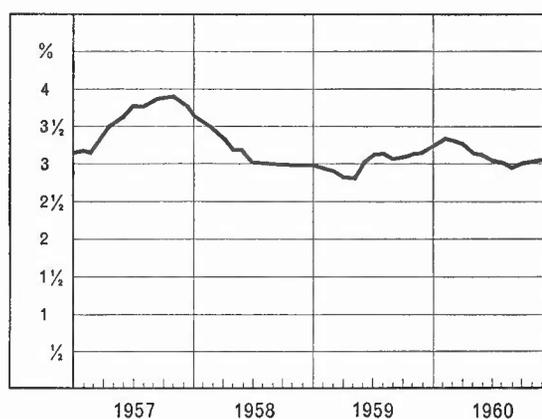
Le *taux servi aux dépôts d'épargne* est demeuré stable. L'intérêt moyen versé par les banques cantonales importantes s'est maintenu au niveau de  $2,71\%$  qu'il avait atteint en été 1959. A la fin de 1960, le taux d'intérêt payé sur les dépôts d'épargne était de  $2\frac{1}{2}\%$  à  $3\%$  pour les banques cantonales et de  $2\frac{3}{4}\%$  et  $3\%$ , parfois  $3\frac{1}{4}\%$ , pour les banques locales.

Les *taux hypothécaires*, eux non plus, n'ont pas varié. Le taux pour les prêts en premier rang, unifié à  $3\frac{3}{4}\%$  l'année précédente lors de l'accroissement de la liquidité sur le marché, s'est maintenu. Bien que l'écart des intérêts dans les affaires hypothécaires se soit rétréci, du fait que des obligations de caisse venues à échéance ont dû être converties en titres d'un taux plus élevé, la question d'une hausse du taux hypothécaire ne s'est jamais sérieusement posée en 1960.

Le *rendement des fonds publics suisses* a de nouveau reflété l'évolution du marché à long terme. Il a d'abord poursuivi sa hausse et, à la mi-février, il a atteint  $3,34\%$ , contre  $3,29\%$  à la fin

## Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



de décembre 1959. Ensuite, l'augmentation de la demande de titres sur le marché des capitaux a provoqué une hausse des cours et réduit le rendement moyen à 2,94% au milieu d'août. Sur quoi, les cours ont tendu de nouveau à baisser légèrement, ce qui a fait remonter le rendement à 3% en chiffre rond, niveau où il s'est maintenu jusqu'à la fin de l'année.

La liquidité du marché a profité aux *émissions*; l'économie et les corporations de droit public (cantons et communes) ont pu obtenir, à des conditions favorables, les capitaux dont elles avaient besoin. A quelques exceptions près, les nombreux emprunts qui ont été placés sur le marché ont rencontré un plein succès et souvent les souscriptions ont fortement dépassé le montant offert. Dans la première quinzaine de février, deux emprunts à 3<sup>3</sup>/<sub>4</sub>% de sociétés d'électricité émis au-dessous du pair n'ont pas eu la faveur des bailleurs de fonds. Le marché a été bien disposé jusqu'à l'arrière-automne. Par contre, en novembre, trois emprunts, également émis au-dessous du pair, deux à 3<sup>1</sup>/<sub>2</sub>% offerts par des entreprises d'électricité et un à 3<sup>1</sup>/<sub>4</sub>% offert par la centrale de lettres de gage des banques cantonales, n'ont pas été entièrement souscrits. Les emprunts des forces motrices en question émanaient d'entreprises fondées ces dernières années. Dans l'ensemble, les conditions d'émission d'emprunts comparables entre eux ont évolué de pair avec le rendement régressif des fonds publics de premier ordre. Le rendement brut des emprunts contractés par des cantons et des communes a diminué durant l'année de 3,50 à 3,34%.

L'activité sur le marché des émissions a été très vive, puisque le nombre des émissions publiques a été de 59 pour les emprunts et de 52 pour les actions, contre 56, respectivement 41, en 1959. La mise à contribution du marché par des émissions d'emprunts suisses a été plus forte qu'en 1959. Le montant des emprunts pour compte étranger, lui aussi, a dépassé les résultats de l'année d'avant. En revanche, les émissions d'actions ont absorbé moins de fonds. Comme, par ailleurs, les remboursements ont été plus élevés que l'année précédente, la mise à contribution nette du marché a été, en fin de compte, à peu près la même qu'en 1959.

Les emprunts suisses par obligations offerts en souscription publique se sont montés à 916 millions de francs, dont 26 millions en conversions; de la sorte, 890 millions ont été prélevés sur le marché, contre 686 millions l'année d'avant. Quant aux émissions publiques d'actions, de

193 millions de francs au total, elles n'ont atteint que la moitié du montant de 403 millions enregistré l'année précédente; ce montant avait été particulièrement élevé en raison d'une émission forte, à elle seule, de près de 200 millions. L'argent frais demandé au marché par des émissions d'emprunts et d'actions suisses s'est élevé à 1 083 millions de francs contre 1 089 millions en 1959. D'autre part, les remboursements de bons de caisse fédéraux, d'emprunts et d'actions suisses, ainsi que l'amortissement par tirages au sort d'emprunts de la Confédération ont procuré au marché 266 millions de francs contre 163 millions en 1959. Compte tenu de ces remboursements, la mise à contribution nette du marché par des émissions publiques suisses s'établit à 817 millions de francs; elle avait été de 926 millions en 1959.

En vertu de l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, la Banque nationale a autorisé le placement de treize emprunts étrangers dont la valeur d'émission s'est élevée à 658 millions de francs. Ce chiffre comprenant pour 100 millions de conversions, le prélèvement d'argent frais a atteint 558 millions de francs contre 479 millions en 1959.

Au total, les émissions suisses et étrangères faites en souscription publique ont enlevé au marché des capitaux une somme nette de 1 375 millions de francs contre 1 405 millions l'année d'avant.

Le montant des emprunts émis sans souscription publique a été considérablement plus faible que l'année précédente, alors que les libérations en espèces d'actions émises sans souscription publique ont dépassé le niveau déjà élevé de 1959. Ainsi, des emprunts d'une valeur d'émission de 157 millions de francs ont été placés en dehors du marché public. Les emprunteurs étaient avant tout des sociétés financières et des entreprises d'électricité. Ce montant comprend aussi des prêts accordés aux centrales d'émission de lettres de gage par le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants. En 1959, les emprunts émis sans souscription publique avaient atteint 318 millions de francs. Quant aux libérations en espèces d'actions émises sans souscription publique, elles se sont élevées à 727 millions en 1960, contre 640 millions l'année d'avant. Leur chiffre a donc été plusieurs fois supérieur au montant d'argent frais demandé au marché par l'émission publique d'actions.

Les crédits bancaires à l'étranger approuvés par la Banque nationale en application de l'article 8 de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne se sont élevés à 298 millions de francs, soit presque le quadruple du montant de 82 millions atteint l'année précédente.

Le *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* a augmenté ses placements de 480 millions de francs et les a portés à 5 536 millions. Il a prêté 86 millions de francs à des cantons et 67 millions à des communes; 118 millions sont allés aux centrales d'émission de lettres de gage, 133 millions à des banques cantonales et 116 millions à d'autres corporations de droit public ou à des entreprises mixtes. Les placements du Fonds auprès de la Confédération ont diminué de 40 millions de francs par suite du remboursement de bons de caisse et d'un emprunt.

Le développement des *fonds de placement* a été beaucoup plus calme qu'en 1959, année où la fortune des fonds suisses qui offrent publiquement leurs certificats avait augmenté de 1 069 mil-

lions de francs et le nombre des parts en circulation de 6 millions. Dans le premier trimestre de 1960, les parts émises ont été bien moins nombreuses que dans les trimestres antérieurs; en même temps, l'évolution des cours de diverses bourses étrangères provoqua une diminution de l'ensemble de la fortune des fonds de placement suisses. Dans les trimestres suivants le nombre des certificats placés s'est derechef accru. Au cours de l'année, neuf nouveaux fonds ont été créés. Le nombre des parts en circulation a augmenté de 1,4 million pour atteindre 14,1 millions. La fortune des fonds a progressé de 492 millions de francs; elle était de 3 900 millions à la fin de l'année.

L'expansion persistante de l'économie a entraîné une augmentation des chiffres d'affaires des *banques*. Du commencement de l'année à la fin de novembre, le total du bilan des soixante-deux banques qui fournissent des données mensuelles a progressé de 4 127 millions de francs contre 2 142 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Au passif des bilans, les fonds de tiers ont augmenté de 3 764 millions de francs contre 1 784 millions l'année d'avant; cet accroissement a été particulièrement marqué chez les grandes banques, dont le bilan a été plus fortement influencé que celui des autres établissements par l'afflux considérable de fonds de l'étranger. Sur les fonds nouvellement entrés dans les banques, 1 006 millions de francs sont allés aux comptes de chèques et aux comptes créanciers à vue, 752 millions aux comptes créanciers à terme et 1 485 millions aux livrets d'épargne, carnets de dépôts et obligations de caisse; la part des engagements en banque a été de 279 millions de francs et celle des fonds à long terme (emprunts par obligations et emprunts auprès des centrales d'émission de lettres de gage) de 224 millions de francs.

A vrai dire, ces différents postes des bilans n'ont pas progressé dans la même mesure. C'est dans les comptes créanciers à terme et dans les engagements en banque que l'augmentation a été relativement la plus forte. L'accroissement, qui fut particulièrement prononcé en juillet et s'est concentré surtout chez les grandes banques, a probablement été dû en partie à des fonds étrangers. En revanche, les cessions de dollars à la banque d'émission, dans la mesure où elles résultaient du rapatriement de placements extérieurs appartenant aux banques, n'ont pas influencé le passif des bilans. Pour les mois de janvier à novembre, l'augmentation des comptes de chèques et des comptes créanciers à vue a été de 460 millions de francs plus forte qu'en 1959. Quant à celle des livrets d'épargne, carnets de dépôts et obligations de caisse, elle a été de 480 millions de francs plus importante. Des déplacements frappants se sont toutefois produits dans la composition de ces nouveaux moyens. L'accroissement des fonds d'obligations de caisse, qui s'est monté à 637 millions de francs, a été de 589 millions plus élevé que dans les onze premiers mois de 1959. Par contre, l'augmentation de 552 millions de francs enregistrée par les livrets d'épargne a été de 123 millions plus faible, tandis que celle de 296 millions des fonds de carnets de dépôts a été à peu près la même. Ces changements montrent que des fonds, qui avaient été provisoirement placés en 1959 sur les livrets d'épargne et sur les carnets de dépôts à cause de la retenue marquée par les banques dans l'émission de bons de caisse, ont été investis plus forte-

ment en titres de cette catégorie. Les nouveaux fonds à long terme ont presque doublé par rapport à 1959. Etant donnée l'extension de la demande de crédits hypothécaires, les établissements de crédit foncier ont manifesté de l'intérêt pour ces fonds. Ainsi, les emprunts par obligations ont progressé de 84 millions de francs contre 52 millions l'année précédente ; quant aux emprunts auprès des centrales de lettres de gage, ils se sont montés à 140 millions de francs, contre 77 millions durant les onze premiers mois de 1959.

L'expansion de l'activité économique s'est reflétée d'une manière particulièrement nette dans les opérations de crédit des banques. Le besoin croissant de fonds de l'économie a provoqué une mise à contribution plus forte des crédits bancaires, ainsi qu'en témoigne avant tout l'augmentation des comptes débiteurs qui a été de 1 918 millions de francs jusqu'à la fin de novembre, contre 983 millions dans la même période de 1959. Le fort développement des comptes débiteurs est attribuable, d'une part, à la vigoureuse progression des crédits de construction et, d'autre part, à la demande accrue de moyens pour financer les importations et les exportations. A partir de la fin de mai, les prêts ont dépassé, suivant les mois, de 21 à 23 % le niveau noté l'année d'avant. Du fait de la consolidation croissante de crédits de construction, les prêts hypothécaires se sont élevés à un milliard de francs, contre 780 millions l'année précédente. Par contre, les crédits aux corporations de droit public sont restés dans des limites relativement étroites, grâce à l'évolution, dans l'ensemble favorable, des recettes des cantons et des communes.

Les promesses de crédits de construction ont pris de grandes proportions, puisque, pendant les mois d'avril à août, leur montant a varié entre 220 et 240 millions de francs et dépassé en moyenne de 34 millions les chiffres de l'année précédente. Dans les mois d'automne, les promesses de crédit ont tendu à se stabiliser ou à baisser légèrement : pour la première fois depuis deux ans, leur montant a été inférieur à celui de l'année d'avant. Cette évolution est sans doute attribuable, pour une bonne part, au fait que l'exécution des projets de bâtir a souvent dû être renvoyée à plus tard, à cause de la surcharge de l'industrie du bâtiment. De son côté, l'utilisation des crédits de construction a fréquemment été ajournée, parce que les délais d'exécution prévus n'ont pas pu être tenus - toujours en raison de la tension qui régnait dans l'industrie du bâtiment - ou parce qu'on a préféré financer les travaux tout d'abord à l'aide de fonds à court terme moins onéreux.

La liquidité des banques est demeurée favorable, mais différente suivant les groupes de banques et les établissements. Le total de l'encaisse des soixante-deux banques qui remettent des bilans mensuels dépassait, à fin novembre, de 179 millions de francs, ou 8 %, le montant de l'année précédente. Alors que l'encaisse des grandes banques était de 292 millions, ou 19 %, plus élevée, celle des banques cantonales était inférieure de 104 millions de francs, ou 16 % ; de même, l'encaisse des banques locales et des caisses d'épargne retenues dans la statistique était de 9 millions de francs, ou 6 %, plus faible que douze mois auparavant. La forte augmentation de la trésorerie des grandes banques reflète l'afflux de fonds survenu dans la seconde moitié de l'exercice.

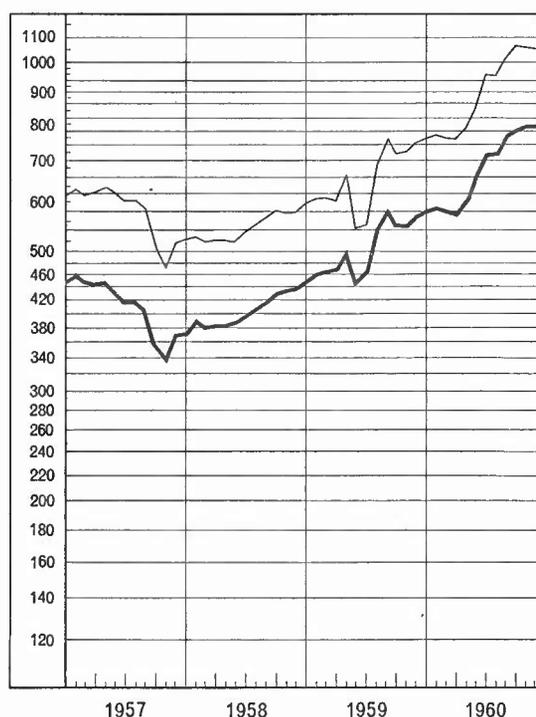
## Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général

— Actions industrielles seules

Echelle logarithmique



Après une phase un peu plus faible caractérisée par de légers reculs de cours, le mouvement de hausse constaté l'année précédente aux *bourses suisses des actions* a repris à partir d'avril. L'évolution constamment favorable de l'activité économique et le haut degré de liquidité ont stimulé la demande d'actions. En particulier au début de l'été et – après une courte interruption due aux événements politiques extérieurs – de nouveau en août, la demande a été extrêmement vive; elle portait avant tout sur les valeurs suisses et émanait pour une part de l'étranger. Vu l'étroitesse du marché suisse, il en résulta une forte hausse de presque toutes les catégories d'actions. Le volume des transactions boursières a beaucoup augmenté dans le deuxième trimestre et atteint, dans les mois de mai et de juin, de nouveaux records en dépassant de 20 à 30% les chiffres de l'année précédente. Dans les mois d'automne, l'évolution a été marquée par une incertitude grandissante. Des hausses de cours ont été souvent suivies de baisses. Toutefois, la bourse des actions a fait preuve, dans l'ensemble, d'une résistance remarquable. A la fin de l'année, l'indice suisse des actions s'inscrivait à 802 points et dépassait de 219 points, ou 38%, le niveau noté au début de l'année.

## AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

La composition du *Conseil de banque*, du *Comité de banque* et des *Comités locaux* n'a subi aucun changement en 1960.

Dans le *collège des directeurs* les modifications suivantes ont eu lieu:

Ayant atteint la limite d'âge, M. Franz Jenny, directeur de la succursale de Lucerne, a pris sa retraite à la fin de février. Nous tenons à lui exprimer ici nos remerciements les meilleurs pour les services qu'il a rendus à la Banque. Sur la proposition du Conseil de banque, le Conseil fédéral a nommé nouveau directeur de la succursale de Lucerne M. Hans Aepli, jusqu'ici directeur de division auprès du II<sup>e</sup> département. En outre, le Comité de banque a promu au grade de directeur de division auprès de ce même département, au 1<sup>er</sup> janvier 1961, M. Michel de Rivaz, jusqu'ici fondé de pouvoirs au siège de Berne.

Le 31 décembre 1960, l'*effectif du personnel* comptait 393 fonctionnaires et employés (1959: 395), dont 29 (1959: 18) engagés à titre provisoire.



# COMPTES ANNUELS

---

1.COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1960

2.BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1960

# COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.	
Frais généraux et d'administration		
Autorités et personnel de la Banque . . . . .	fr. 7 978 383.30	
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 791 393.72	
Divers . . . . .	fr. <u>113 056.01</u>	8 882 833.03
Intérêts pour rescriptions de la Confédération . . . . .		4 086 734.35
Intérêts aux comptes de dépôt . . . . .		261 752.82
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .		473 803.77
Amortissements sur le mobilier . . . . .		267 295.80
Provision pour la confection de billets de banque . . . . .		3 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque . . . . .		1 000 000.—
Provision pour impôts . . . . .		400 000.—
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque . . . . .		750 000.—
Bénéfice net . . . . .		6 271 993.60
		25 394 413.37

# PROFITS ET PERTES

31 décembre 1960

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises .....	19 969 683. 07
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement .....	1 353 799. 90
Produit des avances sur nantissement .....	462 919. 40
Produit des fonds publics appartenant à la Banque .....	2 192 260. 40
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse .....	111 052. 02
Commissions .....	464 592. 93
Divers .....	840 105. 65

25 394 413. 37

# BILAN ARRÊTÉ

## ACTIF

	fr.	
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger .....	fr. 9 454 661 472. 90	
Autres valeurs en caisse .....	fr. 9 029 661. 30	9 463 691 134. 20
Devises .....		582 980 956. 35
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse .....	fr. 49 203 984. 35	
Obligations escomptées .....	fr. 4 313 579. —	53 517 563. 35
Avances sur nantissement .....		37 849 551. 03
Fonds publics		
pouvant servir de couverture .....	fr. 994 400. —	
autres .....	fr. 42 306 251. —	43 300 651. —
Correspondants		
en Suisse .....	fr. 45 119 679. 11	
à l'étranger .....	fr. 6 755 840. 84	51 875 519. 95
Effets à l'encaissement .....		1 916 382. 68
Chèques postaux .....		2 974 417. 51
Débiteurs divers .....		1 491 895. 07
Coupons .....		77 856. 15
Bâtiments de la Banque .....		1 500 000. —
Mobilier .....		1. —
Autres actifs .....		67 926. 60
Capital social non versé .....		25 000 000. —
		10 266 243 854. 89

AU 31 DÉCEMBRE 1960

PASSIF

	fr.
Billets en circulation .....	6 854 058 285. —
Comptes de virements .....	2 288 370 564. 54
Administrations fédérales .....	416 573 860. 97
Déposants .....	18 141 746. 56
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger .....	33 292 479. 26
Engagements à terme .....	390 250 000. —
Créanciers divers .....	118 560 500. 03
Chèques en circulation .....	1 404 686. 21
Autres passifs .....	43 845 578. 72
Capital social .....	50 000 000. —
Fonds de réserve .....	27 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque .....	5 427 589. 20
Provision pour risques non assurés .....	5 500 000. —
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque .....	6 321 324. 80
Provision pour impôts .....	475 246. —
Provision pour les institutions de prévoyance de la Banque .....	750 000. —
Bénéfice net .....	6 271 993. 60
	10 266 243 854. 89

# DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

## ACTIF DU BILAN

### ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1959, y compris l'or à l'étranger . . . . .	fr. 13 747 920 724. 65
Entrées au cours de l'année 1960 . . . . .	fr. 15 381 905 357. 14
Sorties au cours de l'année 1960 . . . . .	fr. 13 915 673 082. 59
Mouvement de caisse . . . . .	fr. 29 297 578 439. 73
Excédent des entrées . . . . .	fr. 1 466 232 274. 55
Solde en caisse au 31 décembre 1960, y compris l'or à l'étranger . . . . .	fr. 15 214 152 999. 20

### Détail de l'encaisse au 31 décembre 1960:

Or . . . . .	fr. 9 454 661 472. 90
Monnaies divisionnaires . . . . .	fr. 9 025 028. 74
Divers . . . . .	fr. 4 632. 56
Total selon bilan . . . . .	fr. 9 463 691 134. 20
plus nos propres billets en caisse . . . . .	fr. 5 750 461 865. —
Total . . . . .	fr. 15 214 152 999. 20

### Réserve d'or au 31 décembre 1960:

dans le pays . . . . .	fr. 2 790 245 799. 75
à l'étranger . . . . .	fr. 6 664 415 673. 15

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### DEVISES

Montant au 31 décembre 1959 . . . . .	fr. 534 591 212. 32
Entrées en 1960 . . . . .	fr. 16 610 453 793. 07
	fr. 17 145 045 005. 39
Sorties en 1960 . . . . .	fr. 16 562 064 049. 04
Montant au 31 décembre 1960 . . . . .	fr. 582 980 956. 35

## ESCOMPTE

### *Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1959 .....	536 effets représentant	fr.	50 578 008. 15
Escomptés au cours de l'année 1960 .....	3 406 effets représentant	fr.	533 769 196. 84
	3 942 effets représentant	fr.	584 347 204. 99
Encaissés au cours de l'année 1960 .....	3 373 effets représentant	fr.	535 143 220. 64
En portefeuille au 31 décembre 1960 .....	569 effets représentant	fr.	49 203 984. 35

### *Rescriptions de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1959 .....		fr.	—
Escomptées au cours de l'année 1960:			
remises par la Confédération .....	fr.	—	
par le marché .....	fr.	500 000. —	fr. 500 000. —
			fr. 500 000. —
Encaissées au cours de l'année 1960 .....		fr.	500 000. —
En portefeuille au 31 décembre 1960 .....		fr.	—

### *Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1959 .....	fr.	7 336 873. 80
Escomptées au cours de l'année 1960 .....	fr.	9 555 809. 80
	fr.	16 892 683. 60
Encaissées au cours de l'année 1960 .....	fr.	12 579 104. 60
En portefeuille au 31 décembre 1960 .....	fr.	4 313 579. —

## AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1959 .....	fr.	39 715 212. 13
Avances accordées durant l'année 1960 .....	fr.	330 970 970. 60
	fr.	370 686 182. 73
Avances remboursées durant l'année 1960 .....	fr.	332 836 631. 70
Montant des avances au 31 décembre 1960 .....	fr.	37 849 551. 03

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1960 à 234.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques qui jouissent de la garantie cantonale, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1960, 84% de la somme totale des gages.

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1959 .....	fr.	44 159 851. —
Au cours de l'année 1960, le compte a été débité de .....	fr.	3 439 800. —
		<hr/>
	fr.	47 599 651. —
Au cours de l'année 1960, le compte a été crédité de .....	fr.	4 299 000. —
		<hr/>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1960 selon inventaire ci-après...	fr.	43 300 651. —

*Inventaire des fonds publics appartenant à la Banque au 31 décembre 1960*

Catégorie	Montant nominal fr.	Cours ‰	Valeur d'inventaire fr.
Emprunts de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux .....	7 118 000. —	80	5 694 400. —
Rescriptions des Chemins de fer fédéraux (en lieu et place d'obligations de l'emprunt 3‰ 1938) .....	20 000 000. —	80	16 000 000. —
Emprunts des cantons .....	200 000. —	80	160 000. —
U. S. Treasury Bills			
\$ 5 150 000. — à fr. 4.30 .....	22 145 000. —	75	16 608 750. —
4 <sup>3</sup> / <sub>8</sub> ‰ U.S. Treasury Certificates of Indebtedness			
\$ 1 500 000. — à fr. 4.30 .....	6 450 000. —	75	4 837 500. —
Divers .....			1. —
Total .....			<hr/>
			43 300 651. —

## COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1959 .....	fr.	45 166 874. 28
En 1960, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de .....	fr.	5 588 232 916. 30
débitée de .....	fr.	5 588 280 111. 47
Mouvement total .....	fr.	11 176 513 027. 77
Excédent des écritures au débit .....	fr.	47 195. 17
Avoir de la Banque au 31 décembre 1960 .....	fr.	45 119 679. 11

Au 31 décembre 1960, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 364 places bancables et 101 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 446.

## COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1959 .....	fr.	6 396 416. 37
Entrées en 1960 .....	fr.	1 264 076 954. 54
		fr. 1 270 473 370. 91
Sorties en 1960 .....	fr.	1 263 717 530. 07
Montant au 31 décembre 1960 .....	fr.	6 755 840. 84

## ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1960:

23 673 chèques et effets pour	fr. 377 441 913. 16	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
8 331 chèques et effets pour	fr. 100 224 692. 38	sur d'autres tirés,
32 004 chèques et effets pour	fr. 477 666 605. 54	au total, y compris
1 332 chèques et effets pour	fr. 67 597 940. 06	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

## COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1959 .....	fr.	5 891 507. 36
En 1960, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de .....	fr.	21 137 002 842. 84
débités de .....	fr.	21 139 919 932. 69
Mouvement total .....	fr.	42 276 922 775. 53
Excédent des écritures au débit .....	fr.	2 917 089. 85
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1960 .....	fr.	2 974 417. 51

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme suit durant l'exercice:

18 190 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes ....	fr.	758 082 817. 97
34 009 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale ....	fr.	11 433 057 148. 13
Total .....	fr.	12 191 139 966. 10

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 2 440 chèques re-présentant .....

	fr.	145 112 877. 54
--	-----	-----------------

## IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

### *Immeubles*

Au 31 décembre 1960, la valeur en compte des bâtiments atteignait .....

	fr.	1 500 000. —
--	-----	--------------

comme en 1959.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 27 672 720. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à .....

	fr.	768 736. 87
--	-----	-------------

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit ..

	fr.	294 933. 10
--	-----	-------------

il reste un excédent de dépenses de .....

	fr.	473 803. 77
--	-----	-------------

### *Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1959 pour une valeur de ..

	fr.	1. —
--	-----	------

Les achats faits en 1960 pour le montant de .....

	fr.	267 295. 80
--	-----	-------------

ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1960 est ainsi ramené à .....

	fr.	1. —
--	-----	------

## PASSIF DU BILAN

### ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N°s 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1959 .....	à	fr. 6 343 873 250
au 31 décembre 1960 .....	à	fr. 6 854 058 285
Augmentation .....		fr. 510 185 035

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 6 042 377 600; elle a atteint au maximum (le 30 décembre) fr. 6 894 843 330 et au minimum (le 17 février) fr. 5 640 361 160.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 11 101 400 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 357 800 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1960:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie» .....	fr.	88 718 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses» .....	fr.	27 390 500
billets de 100 francs, au verso «Faucheur» .....	fr.	72 826 100
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron» .....	fr.	18 000 600
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi» .....	fr.	11 759 260
Total .....	fr.	218 694 460

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1960:

Or .....		fr. 9 454 661 473
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises .....	fr.	582 980 956
Portefeuille suisse .....	fr.	53 517 563
Avances sur nantissement .....	fr.	37 849 551
Titres .....	fr.	994 400
Couverture totale des billets .....		fr. 10 130 003 943

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 145,14 % (le 16 novembre), au minimum à 125,16 % (le 1<sup>er</sup> juillet). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 100,30 % (le 19 octobre), au minimum 91,02 % (le 4 août).

## SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1959 . . . . .	fr.	2 330 654 796. 80
En 1960, les écritures se sont élevées:		
au crédit . . . . .	à	fr. 162 872 124 801. 02
au débit . . . . .	à	<u>fr. 162 914 409 033. 28</u>
Mouvement total . . . . .		fr. 325 786 533 834. 30
Excédent des écritures au débit . . . . .	fr.	<u>42 284 232. 26</u>
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1960 . . . . .	fr.	<u>2 288 370 564. 54</u>

En 1960, le 96,82 % du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . . .	2 783 418 postes représentant	fr. 325 786 533 834. 30
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . .	2 138 438 postes représentant	fr. 186 023 029 000. 68
dont . . . . .	2 103 066 postes représentant	fr. 43 980 121 069. —
ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.		

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 15 août) fr. 2 628 956 690 et au minimum (le 7 mai) fr. 1 607 233 404; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 2 112 309 882.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1960: 1538.

## COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

### *Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1959 . . . . .	fr.	165 640 153. 18
En 1960, les écritures se sont élevées:		
au crédit . . . . .	à	fr. 21 579 841 031. 04
au débit . . . . .	à	<u>fr. 21 328 907 323. 25</u>
Mouvement total . . . . .		fr. 42 908 748 354. 29
Excédent des écritures au crédit . . . . .	fr.	<u>250 933 707. 79</u>
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1960 . . . . .	fr.	<u>416 573 860. 97</u>

Le mouvement total se répartit comme suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 6 189 700 947. 70	fr. 5 939 203 448. 47
Administration fédérale des PTT . . . . .	fr. 13 886 770 944. 28	fr. 13 886 744 756. 08
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 1 425 386 983. 17	fr. 1 425 154 025. 49
Autres administrations . . . . .	fr. 77 982 155. 89	fr. 77 805 093. 21
Total . . . . .	<u>fr. 21 579 841 031. 04</u>	<u>fr. 21 328 907 323. 25</u>

### *Gestion de titres*

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1960, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour .....	fr.	814 652 122. — <sup>1)</sup>
des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour .....	fr.	19 783 500. —
Total .....	fr.	<u>834 435 622. —</u>

Dans ces chiffres sont comprises les obligations de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux déposées contre certificats nominatifs auprès de la Caisse d'Etat fédérale et de la Caisse principale des Chemins de fer fédéraux, conservées et gérées par la Banque pour compte de ces administrations. Il a été payé aux porteurs de certificats de ce genre, au cours de l'année 1960:

Titres remboursables .....	2 018 unités représentant	fr.	3 772 500. —
Coupons .....	<u>12 298</u> unités représentant	fr.	<u>247 165. 85</u>
Total .....	<u>14 316</u> unités représentant	fr.	<u>4 019 665. 85</u>

<sup>1)</sup> Ce montant comprend une somme de \$ 36 000 000.—, argent au jour le jour de la Confédération, au cours de 4.30 = fr. 154 800 000.—.

### *Livre de la dette de la Confédération*

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1959:

1 227 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 805 260 000. —

Augmentations au cours de l'année 1960:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts ..... fr. —  
fr. 1 805 260 000. —

Diminutions au cours de l'année 1960:

Remboursements ..... fr. 15 354 000. —

Etaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1960:

1 203 créances, d'un montant total de ..... fr. 1 789 906 000. —

En 1960, 43 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de ..... fr. 14 003 000. —

En 1960, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 304 bordereaux) se

sont élevés à ..... fr. 39 181 916. 90

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### *Paiement de titres et coupons*

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1960, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants :

Titres remboursables .....	3 558 unités représentant	fr. 8 727 000. —
Coupons .....	226 113 unités représentant	fr. 10 504 502. 60
Total .....	<u>229 671 unités représentant</u>	<u>fr. 19 231 502. 60</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

### COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1959 .....	fr. 16 960 924. 76
En 1960, les écritures se sont élevées :	
au crédit .....	à fr. 550 772 177. 73
au débit .....	à <u>fr. 549 591 355. 93</u>
Mouvement total .....	fr. 1 100 363 533. 66
Excédent des écritures au crédit .....	<u>fr. 1 180 821. 80</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1960 .....	<u>fr. 18 141 746. 56</u>

### ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1959 des avoirs de tiers se montant à .....	fr. 22 073 473. 76
En 1960, les écritures sur ces comptes se sont élevées :	
au crédit .....	à fr. 1 472 865 748. 91
au débit .....	à <u>fr. 1 461 646 743. 41</u>
Mouvement total .....	fr. 2 934 512 492. 32
Excédent des écritures au crédit .....	<u>fr. 11 219 005. 50</u>
Solde des comptes au 31 décembre 1960 .....	<u>fr. 33 292 479. 26</u>

### ENGAGEMENTS À TERME

Le 1 <sup>er</sup> octobre 1960, ce compte a été crédité, par le débit des comptes de virements de banques, de .....	fr. 400 000 000. —
Il a été débité, du 28 au 31 décembre 1960, du montant des fonds de cette nature restitués à des banques pour les opérations de fin d'année, soit .....	<u>fr. 9 750 000. —</u>
Solde du compte au 31 décembre 1960 .....	<u>fr. 390 250 000. —</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960, de rescriptions de la Confédération destinées à réduire la liquidité du marché. L'intérêt versé est de 1<sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour les rescriptions de 9 et 12 mois, de 1<sup>1</sup>/<sub>8</sub><sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour celles de 15 mois et de 1<sup>1</sup>/<sub>4</sub><sup>0</sup>/<sub>0</sub> pour celles de 18 mois.

## CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au

31 décembre 1959 .....	189 chèques représentant	fr.	579 838. 55
Chèques tirés en 1960 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements .....			
	8 759 chèques représentant	fr.	485 836 967. 05
	8 948 chèques représentant	fr.	486 416 805. 60
Ont été payés en 1960 .....	8 791 chèques représentant	fr.	485 012 119. 39
Restaient en circulation au 31 décembre 1960 ..	157 chèques représentant	fr.	1 404 686. 21

## FONDS PROPRES DE LA BANQUE

### *Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 521 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1960 entre :

2 165 actionnaires particuliers possédant chacun .....	1 action
1 462 actionnaires particuliers possédant chacun .....	2 actions
1 275 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 3 à 5 actions
614 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 6 à 10 actions
381 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 11 à 25 actions
162 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 26 à 50 actions
51 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 51 à 100 actions
23 actionnaires particuliers possédant chacun .....	de 101 à 200 actions
11 actionnaires particuliers possédant chacun .....	plus de 200 actions
<hr/>	
6 144 actionnaires particuliers possédant ensemble .....	41 962 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble .....	38 721 actions
28 banques cantonales possédant ensemble .....	16 857 actions
48 autres corporations et établissements de droit public possédant ensemble	2 460 actions
<hr/>	
6 244 actionnaires possédant ensemble .....	100 000 actions

Le 58,04% du capital social appartient aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres corporations et établissements de droit public, et le 41,96% à des actionnaires particuliers.

### *Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 19 mars 1960, le fonds de réserve s'élève à	fr. 27 000 000. —
Après attribution de .....	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1960, le fonds de réserve s'élèvera à .....	<u>fr. 28 000 000. —</u>

### PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1959 .....	fr. 5 603 255. 90
Prélèvement pour payer la confection de billets .....	fr. 3 175 666. 70
Solde .....	fr. 2 427 589. 20
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de ....	fr. 3 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 5 427 589. 20</u>

### PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1959 .....	fr. 5 400 000. —
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations aux bâtiments de la Banque à Berne et à Zurich .....	<u>fr. 78 675. 20</u>
Solde .....	fr. 5 321 324. 80
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de .....	fr. 1 000 000. —
et portée à .....	<u>fr. 6 321 324. 80</u>

### PROVISION POUR IMPÔTS

Montant de la provision au 31 décembre 1959 .....	fr. 470 789. 95
Prélèvement pour payer l'impôt de défense nationale, X <sup>e</sup> période, 1959/60 .....	fr. 395 543. 95
Solde .....	fr. 75 246. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de ....	fr. 400 000. —
et portée à .....	<u>fr. 475 246. —</u>

### PROVISION POUR LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE DE LA BANQUE

Une provision de .....	<u>fr. 750 000. —</u>
a été constituée pour les institutions de prévoyance de la Banque, par le débit du compte de profits et pertes.	

## RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2 % du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6 % du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1960 à fr. 3 771 993. 60.

## RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes :

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1960.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 271 993. 60 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme suit:

attribution au fonds de réserve .....	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6 % .....	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale.....	fr. 3 771 993. 60
	<hr/>
	fr. 6 271 993. 60

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans adresser nos remerciements au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral J. Bourgknecht. Nous avons vivement apprécié sa bienveillance, l'appui qu'il nous a libéralement prêté, et sa compréhension pour les multiples problèmes qui se sont posés à la banque d'émission pendant l'exercice écoulé. Nos remerciements s'adressent aussi à nos correspondants – banquiers, commerçants, industriels et agriculteurs – pour leur précieuse collaboration. La conscience avec laquelle nos fonctionnaires et employés ont rempli leur devoir appelle également notre reconnaissance.

Zurich, le 19 janvier 1961.

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse :

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Mosimann*

# LE COMITÉ DE BANQUE

## DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 1<sup>er</sup> février 1961, du présent rapport sur l'exercice 1960, ainsi que des annexes, et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

### PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1960 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1960 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 47 du rapport.

Berne, le 1<sup>er</sup> février 1961.

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*  
Le secrétaire, *Läng*

RAPPORT PRÉSENTÉ  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES  
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE  
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1960, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1960, accusant un bénéfice net de fr. 6 271 993.60, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 10 février 1961.

La Commission de contrôle,  
*E. Gsell*  
*N. Senn*  
*A. von der Weid*

# LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 10 février 1961;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

## ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1960 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 17 février 1961.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *Wahlen*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

# À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 10 février 1961, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1960, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 10 février 1961. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 17 février 1961.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 47.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 18 février 1961.

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*  
Un membre de la Direction générale, *Dr M. Iklé*

## LISTE DES ANNEXES

---

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:  
Banque nationale suisse 1955 à 1960.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1960	Actif										Autres postes de l'actif
	Encaisse- or	Disponi- bilités à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantisse- ment	Fonds publics		Correspondants		
			Effets de change	Rescriptions de la Con- fédération	Total		Total	pouvant servir de cou- verture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Janvier ... 7	7 849 920	560 400	57 710	—	57 710	30 999	44 160	370	9 466	6 927	35 531
15	7 899 070	501 526	55 986	—	55 986	6 043	44 160	415	9 715	6 277	24 759
23	7 903 957	487 710	53 235	—	53 235	6 246	44 160	877	10 464	6 263	23 620
30	7 903 957	481 025	52 061	—	52 061	6 613	44 160	887	8 856	10 720	29 242
Février ... 6	7 903 957	525 730	50 597	—	50 597	6 304	44 160	887	6 917	5 770	26 661
15	7 903 957	459 608	47 422	—	47 422	5 978	44 160	887	10 995	7 143	30 511
23	7 889 026	375 726	46 520	—	46 520	6 059	44 160	887	8 854	5 841	26 825
29	7 819 803	372 067	46 947	—	46 947	10 934	44 160	904	10 415	6 928	31 922
Mars ..... 7	7 753 283	424 941	45 875	—	45 875	10 363	44 160	904	10 060	5 680	30 223
15	7 753 283	411 767	45 789	—	45 789	8 314	44 115	859	12 050	6 893	28 853
23	7 688 455	411 452	47 558	—	47 558	9 335	44 115	859	11 905	8 297	27 808
31	7 688 455	408 739	49 713	—	49 713	10 845	44 115	859	16 409	6 087	40 361
Avril ..... 7	7 645 146	433 505	49 884	—	49 884	11 010	43 653	1247	11 158	4 902	28 158
14	7 645 146	427 887	49 728	—	49 728	9 725	43 643	1237	11 015	7 615	28 886
23	7 645 146	431 663	49 543	—	49 543	10 181	43 643	1237	15 501	5 682	36 277
30	7 645 146	424 286	51 102	500	51 602	11 264	43 626	1220	14 664	5 361	27 680
Mai ..... 7	7 645 146	417 295	50 987	—	50 987	12 471	43 626	1220	7 825	6 858	26 368
14	7 645 146	416 571	51 135	—	51 135	16 847	43 626	1220	16 277	5 518	27 232
23	7 645 146	429 056	47 724	—	47 724	19 303	43 626	1220	11 966	6 729	29 956
31	7 645 146	563 802	51 877	—	51 877	19 974	43 300	894	18 563	6 198	31 864
Juin ..... 7	7 688 341	531 054	51 714	—	51 714	18 035	43 300	894	13 647	5 870	32 587
15	7 688 253	518 594	52 856	—	52 856	20 311	43 300	894	15 654	7 399	32 340
23	7 688 253	529 293	52 633	—	52 633	21 471	43 300	894	14 979	7 117	29 315
30	7 675 103	559 694	52 269	—	52 269	24 973	43 300	894	20 784	5 810	34 240
Juillet .... 7	7 675 103	440 553	51 825	—	51 825	21 868	43 300	894	10 288	7 036	31 804
15	7 675 103	593 247	52 313	—	52 313	19 756	43 300	894	17 000	9 149	28 513
23	7 949 299	733 716	51 788	—	51 788	18 585	43 300	894	16 649	8 054	30 891
30	8 206 255	677 142	51 769	—	51 769	19 861	43 300	894	14 620	6 260	28 013
Août ..... 6	8 384 795	676 536	51 918	—	51 918	18 247	43 300	894	10 480	6 635	29 843
15	8 480 897	549 072	47 801	—	47 801	16 718	43 300	894	17 760	7 414	33 111
23	8 480 897	545 857	48 075	—	48 075	17 378	43 300	894	10 084	7 492	31 671
31	8 480 897	546 174	47 527	—	47 527	16 226	43 300	894	13 681	6 434	28 897
Septembre 7	8 480 897	542 808	47 586	—	47 586	16 358	43 300	894	5 561	9 749	28 230
15	8 480 897	533 828	47 206	—	47 206	16 034	43 300	894	12 382	7 701	29 160
23	8 480 897	569 443	46 259	—	46 259	18 129	43 300	894	11 344	8 663	28 834
30	8 567 233	554 804	46 077	—	46 077	23 749	43 300	894	13 472	6 974	28 200
Octobre .. 7	8 567 233	547 070	45 724	—	45 724	21 823	43 300	894	8 118	7 631	31 910
15	8 567 233	499 555	47 068	—	47 068	19 117	43 300	894	15 122	8 040	33 608
22	8 567 233	694 113	46 507	—	46 507	18 409	43 300	894	8 447	8 052	34 738
31	8 739 907	640 861	48 777	—	48 777	19 076	43 300	894	12 967	6 591	34 238
Novembre 7	8 910 137	644 762	49 219	—	49 219	13 996	43 300	894	8 909	7 148	32 707
15	8 910 143	538 902	50 118	—	50 118	11 036	43 300	994	14 219	7 788	37 801
23	8 910 143	532 762	49 735	—	49 735	9 758	43 300	994	13 028	7 974	36 806
30	8 910 143	530 007	50 019	—	50 019	12 604	43 300	994	14 219	6 304	35 941
Décembre 7	8 910 142	577 128	49 814	—	49 814	14 619	43 300	994	10 198	6 639	34 990
15	8 974 970	528 655	50 492	—	50 492	13 230	43 300	994	20 799	9 422	35 471
23	8 974 975	691 050	51 334	—	51 334	22 299	43 300	994	18 558	9 861	34 720
31	9 454 661	582 981	53 518	—	53 518	37 850	43 300	994	45 119	6 756	30 134

# PÉRIODIQUES

Passif								Couverture-or		1960
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue	
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total						
En 1000 francs								En pour-cent		
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
51 000	6 077 559	2 032 556	240 413	2 272 969	—	193 585	8 595 113	129.16	94.00	7 Janvier
51 000	5 877 411	2 265 177	169 055	2 434 232	—	184 893	8 547 536	134.40	95.04	15
51 000	5 811 343	2 357 434	131 277	2 488 711	—	184 601	8 535 655	136.01	95.23	23
51 000	5 899 424	2 304 432	97 034	2 401 466	—	184 744	8 536 634	133.98	95.22	30
51 000	5 745 886	2 448 889	139 243	2 588 132	—	185 078	8 570 096	137.56	94.84	6 Février
51 000	5 646 069	2 377 405	248 827	2 626 232	—	186 473	8 509 774	139.99	95.55	15
51 000	5 706 396	2 225 176	234 128	2 459 304	—	186 311	8 403 011	138.25	96.61	23
51 000	5 898 976	2 020 642	186 279	2 206 921	—	186 279	8 343 176	132.56	96.47	29
51 000	5 794 149	2 010 365	282 150	2 292 515	—	186 921	8 324 585	133.81	95.88	7 Mars
51 000	5 706 251	2 095 587	269 763	2 365 350	—	188 463	8 311 064	135.87	96.06	15
52 000	5 757 329	2 049 932	205 577	2 255 509	—	184 087	8 248 925	133.54	95.95	23
52 000	5 978 461	1 856 655	190 732	2 047 387	—	186 876	8 264 724	128.60	95.80	31
52 000	5 876 833	1 872 315	240 316	2 112 631	—	185 952	8 227 416	130.09	95.69	7 Avril
52 000	5 856 295	1 882 599	246 341	2 128 940	—	186 410	8 223 645	130.55	95.74	14
52 000	5 832 170	1 829 241	328 316	2 157 557	—	195 909	8 237 636	131.08	95.69	23
52 000	5 990 435	1 634 277	357 102	1 991 379	—	189 815	8 223 629	127.62	95.78	30
52 000	5 880 691	1 607 234	483 077	2 090 311	—	187 574	8 210 576	130.00	95.91	7 Mai
52 000	5 788 078	1 676 331	516 984	2 193 315	—	188 959	8 222 352	132.08	95.79	14
52 000	5 846 206	1 644 181	501 134	2 145 315	—	189 985	8 233 506	130.77	95.67	23
52 000	6 008 833	1 700 130	430 975	2 131 105	—	188 786	8 380 724	127.23	93.92	31
52 000	5 949 453	1 686 471	506 643	2 193 114	—	189 981	8 384 548	129.23	94.42	7 Juin
52 000	5 854 355	1 840 329	442 572	2 282 901	—	189 451	8 378 707	131.33	94.48	15
52 000	5 947 816	1 815 547	380 738	2 196 285	—	190 260	8 386 361	129.26	94.40	23
52 000	6 124 506	1 679 728	370 084	2 049 812	—	189 855	8 416 173	125.32	93.89	30
52 000	6 022 807	1 626 745	386 237	2 012 982	—	193 988	8 281 777	127.43	95.51	7 Juillet
52 000	5 993 085	1 824 950	375 469	2 200 419	—	192 877	8 438 381	128.07	93.67	15
52 000	6 104 228	2 135 911	365 142	2 501 053	—	195 001	8 852 282	130.23	92.38	23
52 000	6 184 394	2 220 719	396 011	2 616 730	—	194 096	9 047 220	132.69	93.24	30
52 000	6 063 618	2 589 089	322 345	2 911 434	—	194 702	9 221 754	138.28	93.42	6 Août
52 000	5 983 191	2 628 956	338 327	2 967 283	—	193 599	9 196 073	141.75	94.75	15
52 000	6 015 226	2 581 681	343 371	2 925 052	—	192 476	9 184 754	140.99	94.86	23
52 000	6 192 733	2 384 041	362 065	2 746 106	—	192 297	9 183 136	136.95	94.88	31
52 000	6 104 176	2 400 449	424 914	2 825 363	—	192 950	9 174 489	138.94	94.98	7 Septembre
52 000	6 034 935	2 503 214	386 960	2 890 174	—	193 399	9 170 508	140.53	95.02	15
52 000	6 150 038	2 444 383	365 878	2 810 261	—	194 570	9 206 869	137.90	94.65	23
52 000	6 329 163	2 447 987	258 947	2 706 934	—	195 712	9 283 809	135.36	94.81	30
52 000	6 202 700	2 068 130	353 681	2 421 811	400 000	196 298	9 272 809	138.12	99.34	7 Octobre
52 000	6 098 686	2 189 179	296 573	2 485 752	400 000	196 605	9 233 043	140.48	99.80	15
52 000	6 115 902	2 394 475	261 997	2 656 472	400 000	196 425	9 420 799	140.08	97.66	22
52 000	6 320 339	2 300 671	276 409	2 577 080	400 000	196 298	9 545 717	138.28	98.23	31
52 000	6 213 114	2 456 018	385 991	2 842 009	400 000	203 055	9 710 178	143.41	98.40	7 Novembre
52 000	6 148 522	2 436 880	378 150	2 815 030	400 000	197 755	9 613 307	144.92	99.40	15
52 000	6 204 758	2 391 101	356 937	2 748 038	400 000	198 710	9 603 506	143.60	99.52	23
52 000	6 454 887	2 158 831	338 002	2 496 833	400 000	198 817	9 602 537	138.04	99.54	30
52 000	6 478 082	2 088 014	424 684	2 512 698	400 000	204 050	9 646 830	137.54	99.10	7 Décembre
52 000	6 620 042	1 980 676	420 859	2 401 535	400 000	202 762	9 676 339	135.57	99.48	15
52 000	6 883 082	1 937 768	372 338	2 310 106	400 000	200 909	9 846 097	130.39	97.63	23
52 000	6 854 058	2 288 371	468 008	2 756 379	390 250	201 632	10 254 319	137.94	98.38	31

## RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1960	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier . . . . .	7	1 778,0	623,6	2 640,4	486,9	378,6	149,6	20,5	6 077,6	29.26	10.26	43.44	8.01	6.23	2.46	0.34
	15	1 742,9	602,2	2 527,5	471,1	367,8	145,6	20,3	5 877,4	29.65	10.24	43.00	8.02	6.26	2.48	0.35
	23	1 705,8	603,3	2 516,5	461,0	361,1	143,4	20,2	5 811,3	29.35	10.38	43.30	7.94	6.21	2.47	0.35
	30	1 704,0	611,7	2 593,8	463,9	362,4	143,5	20,1	5 899,4	28.89	10.37	43.97	7.86	6.14	2.43	0.34
Février . . . . .	6	1 672,9	586,4	2 501,2	461,4	361,1	142,9	20,0	5 745,9	29.11	10.21	43.53	8.03	6.28	2.49	0.35
	15	1 657,2	576,8	2 437,1	456,6	357,3	141,2	19,9	5 646,1	29.35	10.22	43.16	8.09	6.33	2.50	0.35
	23	1 660,5	591,9	2 482,2	455,0	355,9	141,1	19,8	5 706,4	29.10	10.37	43.50	7.97	6.24	2.47	0.35
	29	1 671,7	608,0	2 627,0	466,7	362,7	143,2	19,7	5 899,0	28.34	10.31	44.53	7.91	6.15	2.43	0.33
Mars . . . . .	7	1 654,0	586,7	2 555,5	469,3	365,2	143,8	19,6	5 794,1	28.55	10.13	44.10	8.10	6.30	2.48	0.34
	15	1 646,8	579,0	2 489,5	466,0	362,5	142,9	19,6	5 706,3	28.86	10.15	43.63	8.17	6.35	2.50	0.34
	23	1 651,5	591,0	2 527,9	464,5	360,9	142,1	19,4	5 757,3	28.68	10.26	43.91	8.07	6.27	2.47	0.34
	31	1 696,4	610,4	2 664,5	474,4	368,8	144,7	19,3	5 978,5	28.37	10.21	44.57	7.94	6.17	2.42	0.32
Avril . . . . .	7	1 681,2	592,0	2 592,6	475,7	370,5	145,6	19,2	5 876,8	28.61	10.07	44.12	8.09	6.30	2.48	0.33
	14	1 691,6	589,4	2 566,8	473,4	370,0	145,9	19,2	5 856,3	28.89	10.06	43.83	8.08	6.32	2.49	0.33
	23	1 659,2	596,0	2 579,9	466,8	366,2	145,0	19,1	5 832,2	28.45	10.22	44.23	8.00	6.28	2.49	0.33
	30	1 673,2	611,9	2 692,7	475,0	371,2	147,4	19,0	5 990,4	27.93	10.21	44.95	7.93	6.20	2.46	0.32
Mai . . . . .	7	1 666,2	592,8	2 607,3	475,2	372,5	147,8	18,9	5 880,7	28.34	10.08	44.34	8.08	6.33	2.51	0.32
	14	1 661,2	585,9	2 537,6	469,2	368,7	146,7	18,8	5 788,1	28.70	10.12	43.84	8.11	6.37	2.54	0.32
	23	1 661,6	597,5	2 585,5	468,3	367,8	146,8	18,7	5 846,2	28.42	10.22	44.23	8.01	6.29	2.51	0.32
	31	1 677,7	613,0	2 697,9	477,7	374,3	149,6	18,6	6 008,8	27.92	10.20	44.90	7.95	6.23	2.49	0.31
Juin . . . . .	7	1 667,8	597,0	2 656,0	481,2	377,7	151,3	18,5	5 949,5	28.03	10.04	44.64	8.09	6.35	2.54	0.31
	15	1 664,3	589,1	2 579,8	477,2	374,7	150,8	18,5	5 854,4	28.43	10.06	44.07	8.15	6.40	2.58	0.31
	23	1 669,8	602,2	2 652,2	478,2	375,7	151,4	18,3	5 947,8	28.07	10.12	44.59	8.04	6.32	2.55	0.31
	30	1 697,8	619,2	2 764,1	488,8	382,3	154,0	18,3	6 124,5	27.72	10.11	45.13	7.98	6.24	2.52	0.30
Juillet . . . . .	7	1 673,6	599,4	2 698,6	491,9	385,5	155,5	18,3	6 022,8	27.79	9.95	44.81	8.17	6.40	2.58	0.30
	15	1 683,2	597,1	2 667,4	488,8	383,4	155,1	18,1	5 993,1	28.09	9.96	44.51	8.15	6.40	2.59	0.30
	23	1 686,6	609,0	2 754,4	493,9	385,8	156,4	18,1	6 104,2	27.63	9.98	45.12	8.09	6.32	2.56	0.30
	30	1 681,6	616,2	2 822,1	499,6	388,8	158,1	18,0	6 184,4	27.19	9.96	45.63	8.08	6.29	2.56	0.29
Août . . . . .	6	1 668,0	595,7	2 735,9	499,0	388,8	158,2	18,0	6 063,6	27.51	9.82	45.12	8.23	6.41	2.61	0.30
	15	1 669,9	590,1	2 668,0	493,7	386,5	157,2	17,8	5 983,2	27.91	9.86	44.59	8.25	6.46	2.63	0.30
	23	1 697,1	596,3	2 676,1	489,1	383,0	155,9	17,7	6 015,2	28.21	9.91	44.49	8.13	6.37	2.59	0.30
	31	1 705,7	618,3	2 806,0	498,9	388,4	157,8	17,6	6 192,7	27.54	9.99	45.31	8.06	6.27	2.55	0.28
Septembre . . . . .	7	1 696,5	602,4	2 739,2	500,0	390,1	158,4	17,6	6 104,2	27.79	9.87	44.88	8.19	6.39	2.59	0.29
	15	1 702,1	598,5	2 681,6	493,9	385,0	156,3	17,5	6 034,9	28.20	9.92	44.44	8.18	6.38	2.59	0.29
	23	1 718,8	620,3	2 760,0	492,8	384,3	156,4	17,4	6 150,0	27.95	10.09	44.88	8.01	6.25	2.54	0.28
	30	1 756,8	635,7	2 869,5	501,6	390,0	158,2	17,4	6 329,2	27.76	10.04	45.34	7.93	6.16	2.50	0.27
Octobre . . . . .	7	1 737,9	612,7	2 787,4	499,8	389,5	158,1	17,3	6 202,7	28.02	9.87	44.94	8.06	6.28	2.55	0.28
	15	1 729,8	604,0	2 717,0	491,2	383,6	155,9	17,2	6 098,7	28.36	9.91	44.55	8.05	6.29	2.56	0.28
	22	1 731,0	610,2	2 734,8	486,9	380,9	155,7	16,4	6 115,9	28.30	9.98	44.72	7.96	6.23	2.54	0.27
	31	1 760,3	634,0	2 872,6	494,3	385,2	157,6	16,3	6 320,3	27.85	10.03	45.45	7.82	6.09	2.50	0.26
Novembre . . . . .	7	1 754,5	614,7	2 791,2	492,9	385,7	157,9	16,2	6 213,1	28.24	9.89	44.92	7.94	6.21	2.54	0.26
	15	1 773,1	613,1	2 720,6	487,6	381,8	156,2	16,1	6 148,5	28.84	9.97	44.25	7.93	6.21	2.54	0.26
	23	1 775,5	626,2	2 765,1	485,9	380,3	155,7	16,1	6 204,8	28.62	10.09	44.56	7.83	6.13	2.51	0.26
	30	1 819,2	655,8	2 916,5	498,4	389,8	159,2	16,0	6 454,9	28.18	10.16	45.18	7.72	6.04	2.47	0.25
Décembre . . . . .	7	1 837,3	655,6	2 899,0	509,1	398,4	162,7	16,0	6 478,1	28.36	10.12	44.75	7.86	6.15	2.51	0.25
	15	1 897,3	682,3	2 944,4	514,5	401,2	164,4	15,9	6 620,0	28.66	10.31	44.48	7.77	6.06	2.48	0.24
	23	1 988,6	722,9	3 054,1	525,1	408,4	168,1	15,9	6 883,1	28.89	10.50	44.37	7.63	5.94	2.44	0.23
	31	2 054,3	713,2	2 986,9	514,4	402,6	166,9	15,8	6 854,1	29.97	10.41	43.58	7.50	5.87	2.44	0.23
Moyenne annuelle																
	1958 . . . . .	1 463,0	567,3	2 494,1	465,2	348,8	127,3	35,5	5 501,2	26.59	10.31	45.34	8.46	6.34	2.31	0.65
	1959 . . . . .	1 595,2	578,0	2 533,7	471,8	363,4	139,2	24,0	5 705,3	27.96	10.13	44.41	8.27	6.37	2.44	0.42
1960 . . . . .	1 715,4	610,9	2 684,6	483,4	377,7	152,3	18,1	6 042,4	28.39	10.11	44.43	8.00	6.25	2.52	0.30	

## SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place <sup>1)</sup>	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1)</sup>	Virements de place à place	Total
		Nombre de postes					En 1000 francs				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ..	1956	17 034	111 753	916 066	70 609	1 115 462	935 300	14 343 514	43 093 739	11 005 761	69 378 314
	1957	17 466	107 663	940 691	70 544	1 136 364	1 084 864	15 702 661	50 829 546	11 482 846	79 099 917
	1958	19 150	103 748	929 260	68 777	1 120 935	1 112 085	15 703 977	58 837 837	12 421 112	88 075 011
	1959	23 438	104 965	1 029 297	77 992	1 235 692	1 199 399	15 870 862	90 519 669	14 554 576	122 144 506
	1960	22 166	96 237	1 188 385	81 128	1 387 916	1 157 370	19 750 444	123 688 700	18 275 611	162 872 125
Débit ...	1956	29 099	108 691	916 066	78 209	1 132 065	7 024 752	8 478 746	43 093 739	10 834 281	69 431 518
	1957	27 997	106 527	940 691	78 149	1 153 364	7 263 956	9 400 035	50 829 546	11 345 904	78 839 441
	1958	27 723	105 262	929 260	77 327	1 139 572	7 606 637	8 932 471	58 837 837	11 987 972	87 364 917
	1959	27 472	97 202	1 029 297	87 545	1 241 516	8 085 435	8 752 625	90 519 669	14 997 331	122 355 060
	1960	28 947	88 944	1 188 385	89 226	1 395 502	9 196 295	11 301 293	123 688 700	18 728 121	162 914 409
Total ...	1956	46 133	220 444	1 832 132	148 818	2 247 527	7 960 052	22 822 260	86 187 478	21 840 042	138 809 832
	1957	45 463	214 190	1 881 382	148 693	2 289 728	8 348 820	25 102 696	101 659 092	22 828 750	157 939 358
	1958	46 873	209 010	1 858 520	146 104	2 260 507	8 718 722	24 636 448	117 675 674	24 409 084	175 439 928
	1959	50 910	202 167	2 058 594	165 537	2 477 208	9 284 834	24 623 487	181 039 338	29 551 907	244 499 566
	1960	51 113	185 181	2 376 770	170 354	2 783 418	10 353 665	31 051 737	247 377 400	37 003 732	325 786 534
Répartition en pour-cent											
Crédit ..	1956	1.53	10.02	82.12	6.33	100	1.35	20.68	62.11	15.86	100
	1957	1.54	9.48	82.78	6.20	100	1.37	19.85	64.26	14.52	100
	1958	1.71	9.25	82.90	6.14	100	1.26	17.83	66.81	14.10	100
	1959	1.90	8.49	83.30	6.31	100	0.98	12.99	74.11	11.92	100
	1960	1.60	6.93	85.62	5.85	100	0.71	12.13	75.94	11.22	100
Débit ...	1956	2.57	9.60	80.92	6.91	100	10.12	12.21	62.07	15.60	100
	1957	2.43	9.24	81.56	6.77	100	9.21	11.93	64.47	14.39	100
	1958	2.43	9.24	81.54	6.79	100	8.71	10.22	67.35	13.72	100
	1959	2.21	7.83	82.91	7.05	100	6.61	7.15	73.98	12.26	100
	1960	2.08	6.37	85.16	6.39	100	5.64	6.94	75.92	11.50	100
Total ...	1956	2.05	9.81	81.52	6.62	100	5.74	16.44	62.09	15.73	100
	1957	1.99	9.35	82.17	6.49	100	5.29	15.90	64.36	14.45	100
	1958	2.07	9.25	82.22	6.46	100	4.97	14.04	67.08	13.91	100
	1959	2.06	8.16	83.10	6.68	100	3.80	10.07	74.04	12.09	100
	1960	1.84	6.65	85.39	6.12	100	3.18	9.53	75.93	11.36	100

1) Y compris le clearing bancaire.

## MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1956	843 560	1 970 056	7 428 607 <sup>1)</sup>	1 646 461	1 874 382	992 935	861 982	694 014	1 448 159	5 383 485	23 143 641 <sup>1)</sup>
1957	1 079 307	2 378 004	15 070 833 <sup>1)</sup>	2 230 472	2 370 018	1 152 506	1 012 818	886 597	1 808 474	7 049 374	35 038 403 <sup>1)</sup>
1958	931 521	2 369 112	14 721 448 <sup>1)</sup>	2 305 651	2 113 612	1 139 258	987 872	761 906	1 709 037	6 390 247	33 429 664 <sup>1)</sup>
1959	803 666	2 527 851	11 139 523 <sup>1)</sup>	2 382 083	2 055 748	1 095 791	1 025 500	645 900	1 459 343	6 264 194	29 399 599 <sup>1)</sup>
1960	824 331	2 734 012	10 028 521 <sup>1)</sup>	2 639 440	2 319 588	1 119 298	1 064 189	678 406	1 580 786	6 309 007	29 297 578 <sup>1)</sup>
Affaires en devises											
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 895 832	22 895 832 <sup>2)</sup>
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 667 614	19 667 614 <sup>2)</sup>
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24 195 418	24 195 418 <sup>2)</sup>
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 956 042	19 956 042
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 172 518	33 172 518
Escompte d'effets sur la Suisse, de prescriptions de la Confédération et d'obligations											
1956	62 372	42 817	533 468	30 518	51 195	76 045	30 271	31 467	66 696	158 456	1 083 305
1957	64 398	45 144	491 551	32 670	45 947	89 130	41 031	24 779	50 569	231 917	1 117 136
1958	21 844	17 194	446 800	21 872	27 306	84 828	34 407	21 763	36 595	121 871	834 480
1959	5 669	4 338	351 435	9 132	15 993	56 090	10 014	15 929	22 064	42 510	533 174
1960	9 083	2 498	352 872	8 036	18 200	53 319	4 028	18 988	29 441	47 360	543 825
Nouvelles avances sur nantissement											
1956	50 177	48 591	308 015	33 858	162 614	85 052	7 722	25 623	94 373	31 580	847 605
1957	27 523	34 872	230 638	33 521	61 089	78 751	6 104	11 667	53 981	21 779	559 925
1958	6 196	9 845	61 967	22 871	20 230	46 110	5 364	6 862	21 000	16 587	217 032
1959	5 106	5 433	53 475	15 442	22 856	44 197	9 681	7 004	23 860	15 843	202 897
1960	8 789	6 245	90 799	26 274	60 590	64 964	3 230	6 786	38 060	25 234	330 971
Comptes des correspondants en Suisse											
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 810 335	8 810 335
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 381 307	9 381 307
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 423 251	9 423 251
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 962 597	9 962 597
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 176 513	11 176 513
Comptes des correspondants à l'étranger <sup>3)</sup>											
1956	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1957	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1958	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 447 017	1 447 017
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 527 794	2 527 794

1) Y compris l'or à l'étranger.

2) Y compris le mouvement avec les correspondants à l'étranger.

3) Jusqu'en 1958, le mouvement avec les correspondants à l'étranger est compris dans celui des affaires en devises.

# DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE <sup>4)</sup>

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1956	1 135	24 107	312 870	16 491	13 191	6 423	305	8 412	2 972	108 200	494 106
1957	956	15 384	345 137	21 695	7 225	4 259	329	9 290	3 475	115 546	523 296
1958	742	39 399	291 342	15 938	6 922	4 714	355	6 135	2 207	107 686	475 440
1959	2 271	23 490	294 713	30 087	7 590	6 362	335	6 481	2 505	88 167	462 001
1960	912	33 781	296 037	23 694	11 669	10 571	126	6 457	2 987	91 433	477 667
Virements											
1956	1 808 057	12 987 292	9 585 845	8 488 609	4 750 821	1 909 370	1 209 816	1 614 042	3 491 692	92 964 288	138 809 832
1957	1 851 066	12 743 566	10 704 458	9 957 204	4 795 331	2 089 967	1 295 634	1 693 099	3 521 220	109 287 813	157 939 358
1958	1 771 868	14 508 837	9 317 833	9 757 013	4 597 957	2 070 182	1 427 560	1 474 905	3 227 753	127 286 020	175 439 928
1959	1 736 845	17 556 014	9 615 253	11 153 953	4 920 806	2 007 457	1 644 943	1 463 101	3 284 509	191 116 685	244 499 566
1960	2 234 508	21 989 732	10 836 841	13 911 884	6 764 881	2 397 114	1 470 137	1 751 248	3 713 878	260 716 311	325 786 534
Comptes des administrations fédérales											
1956	—	—	33 896 834	—	—	—	—	—	—	—	33 896 834
1957	—	—	37 889 148	—	—	—	—	—	—	—	37 889 148
1958	—	—	37 910 874	—	—	—	—	—	—	—	37 910 874
1959	—	—	37 738 896	—	—	—	—	—	—	—	37 738 896
1960	—	—	42 908 748	—	—	—	—	—	—	—	42 908 748
Comptes de dépôt											
1956	4 266	14 644	75 076	11 605	6 166	3 998	2 530	7 342	6 875	325 335	457 837
1957	6 024	23 526	75 970	16 244	10 114	3 225	2 543	6 389	5 048	253 334	402 417
1958	4 628	18 249	70 600	18 255	9 057	4 595	2 202	8 422	3 983	548 950	688 941
1959	4 780	15 358	66 786	23 724	7 885	3 890	4 582	6 388	4 490	880 920	1 018 803
1960	3 895	16 421	69 175	23 294	9 105	4 321	4 716	8 367	5 362	955 708	1 100 364
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1956	5 483 746	26 511 382	108 509 965	15 797 821	13 003 187	6 404 852	4 162 767	4 383 063	10 013 067	192 486 775	386 756 625
1957	6 867 275	28 193 946	148 758 324	19 270 323	15 466 112	7 355 631	5 180 986	6 183 300	12 980 822	233 634 333	483 891 052
1958	6 268 021	30 942 035	134 701 870	19 041 227	13 880 005	7 431 315	5 005 532	4 863 593	11 684 619	243 232 346	477 050 563
1959	6 194 758	34 939 382	126 732 786	21 195 481	14 572 647	6 995 607	5 355 550	4 497 265	11 292 914	292 477 440	524 253 830
1960	7 159 489	42 231 560	138 060 378	25 694 326	17 975 749	8 013 097	5 118 728	5 278 523	12 421 286	384 553 610	646 506 746
Chambres de compensation											
1956	—	1 007 403	206 331	1 389 726	457 954	—	—	57 694 <sup>5)</sup>	90 174	925 678	4 134 960
1957	—	1 147 189	224 386	1 784 773	500 281	—	—	60 106 <sup>5)</sup>	111 816	965 633	4 794 184
1958	—	1 142 548	192 026	1 445 150	429 316	—	—	42 970 <sup>5)</sup>	83 218	864 991	4 200 219
1959	—	1 574 241	215 236	1 810 404	490 731	—	—	39 223 <sup>5)</sup>	72 174	989 129	5 191 138
1960	—	2 133 759	237 136	2 301 416	601 264	—	—	42 186 <sup>5)</sup>	72 856	1 164 978	6 553 595

<sup>4)</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. <sup>5)</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Rescriptions <sup>3)</sup>	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

1) Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.  
2) En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
3) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935

<sup>4)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total			
En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	15,9
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	30,7
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	90,9
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	80,9
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	87,8
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	69,6
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	63,9
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	64,5
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	64,2
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	62,1
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	52,7
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	48,4
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	47,4
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	39,7
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	40,9
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	39,9
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	40,1
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	35,5
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	46,5
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	45,9
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	45,7
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	45,3
1958	8 329,3	560,9	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	44,6
1959	8 369,3	534,6	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	44,2
1960	9 454,7	583,0	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	43,3

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Avoirs chez des correspondants		Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
en Suisse	à l'étranger		%	En millions de francs						
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
14,2	—	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
11,4	—	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
9,6	—	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
16,6	—	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
20,0	—	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940
15,8	—	2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	1 245,1	3 880,6	1941
16,3	—	2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	1 299,1	4 226,4	1942
14,2	—	3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	1 248,3	4 597,2	1943
13,9	—	3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	1 023,8	4 868,6	1944
27,5	—	3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	1 118,6	5 266,5	1945
51,7	—	4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	1 164,6	5 499,8	1946
68,6	—	4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	1 172,3	5 932,1	1947
50,4	—	4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	1 242,8	6 400,6	1948
26,7	—	4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	1 731,1	6 721,9	1949
60,3	—	4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	1 773,1	6 658,6	1950
53,0	—	4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	1 528,8	6 675,9	1951
37,5	—	5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	1 453,9	6 796,8	1952
34,9	—	5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	1 540,9	6 996,8	1953
41,3	—	5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	1 692,2	7 327,2	1954
47,8	—	5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	1 990,4	7 738,2	1955
56,1	—	5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	2 286,4	8 340,1	1956
41,4	—	5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	2 393,0	8 574,6	1957
33,0	—	6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	2 726,4	9 098,9	1958
45,2	6,4	6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	2 535,3	9 141,5	1959
45,1	6,8	6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	2 756,4	10 266,2	1960

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2)</sup>	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement
	Or <sup>1)</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3)</sup>	Rescriptions <sup>4)</sup>	Obligations escomptées	Total			
	En millions de francs										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	4.93	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	3.73	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	3.22	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	3.51	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	3.70	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	4.20	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	4.81	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	4.34	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	4.50	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	4.50	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	4.50	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	4.75	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	5.32	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	5.00	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	4.44	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	3.39	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	3.47	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	4.00	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	3.90	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	3.50	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	3.50	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	3.50	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	3.50	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	2.89	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	2.03	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	2.00	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	2.00	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	2.00	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	2.33	87,6

<sup>1)</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.  
<sup>2)</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.  
<sup>3)</sup> Jusqu'en 1931, les rescriptions y sont comprises.  
<sup>4)</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Taux des avances	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5)</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
					Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
%	En millions de francs			%	En millions de francs					
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
5.43	3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
4.23	9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
3.89	8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
4.30	12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
4.20	12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
4.70	11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
5.31	9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
5.13	11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
5.00	8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
5.00	7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
5.00	7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
5.37	9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
6.00	7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6.00	6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5.44	5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
4.39	8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
4.47	8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
5.00	7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
4.90	7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
4.50	6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
4.50	6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
4.50	6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
4.50	3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
3.89	59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
3.03	85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
3.00	40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
2.55	61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
2.50	46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
3.17	55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935

<sup>5)</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

## MOYENNES ANNUELLES

Année	Or <sup>1)</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Taux d'escompte	Avances sur nantissement	Taux des avances
			Effets suisses	Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations escomptées	Total				
			En millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	2.30	63,8	3.30
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	1.50	32,3	2.50
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	1.50	22,7	2.50
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	1.50	36,4	2.50
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	1.50	66,8	2.50
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	1.50	25,4	2.50
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	1.50	19,4	2.50
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	1.50	16,7	2.50
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	1.50	17,0	2.50
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	1.50	19,6	2.50
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	1.50	36,3	2.50
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	1.50	59,7	2.50
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	1.50	59,5	2.50
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	1.50	27,6	2.50
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	1.50	23,3	2.50
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	1.50	30,9	2.50
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	1.50	30,0	2.50
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	1.50	24,7	2.50
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	1.50	26,1	2.50
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	1.50	44,7	2.50
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	1.50	47,7	2.50
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	2.13	31,6	3.13
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	2.50	11,4	3.50
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	2.08	8,5	3.08
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	2.00	15,6	3.00

<sup>1)</sup> Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants		Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
	en Suisse	à l'étranger			Comptes de virements	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
En millions de francs				%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
42,4	8,7	—	1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	—	1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	—	1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	—	1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	—	2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940
73,5	7,5	—	2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	1 522,4	1941
66,3	7,1	—	2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	1 435,7	1942
64,8	7,4	—	2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	1 422,7	1943
64,3	7,6	—	3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	1 433,3	1944
63,8	9,3	—	3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	1 280,6	1945
58,8	13,3	—	3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	1 226,4	1946
50,8	16,8	—	3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	1 198,5	1947
47,7	16,8	—	4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	1 307,7	1948
41,7	9,7	—	4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	1 817,2	1949
41,2	11,3	—	4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	2 118,6	1950
40,1	13,8	—	4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	1 857,5	1951
40,1	13,0	—	4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	1 692,1	1952
35,8	13,0	—	4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	1 805,2	1953
43,7	14,5	—	4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	1 802,2	1954
46,1	17,1	—	5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	1 873,6	1955
45,4	19,8	—	5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	2 222,7	1956
45,4	16,3	—	5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	2 196,2	1957
44,9	11,2	—	5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	2 955,3	1958
44,3	10,5	4,9	5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	2 929,4	1959
43,6	13,4	7,1	6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	2 442,7	1960

## MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescrip- tions 2)	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les rescriptions de la Confédération seulement.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>4)</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

<sup>3)</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

<sup>4)</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

## MOUVEMENT

Année	Caisse <sup>1)</sup>	Devises	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Rescriptions <sup>2)</sup>	Obligations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3)</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4)</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4)</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4)</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7

<sup>1)</sup> Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.  
<sup>2)</sup> Depuis 1948, les rescriptions de la Confédération seulement.  
<sup>3)</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.  
<sup>4)</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3)</sup>	Commissions <sup>4)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5)</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>1)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240 <sup>*</sup>
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830 <sup>*</sup>
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500 <sup>*</sup>

1) Jusqu'en 1930, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
2) Non compris les amortissements.  
3) Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
4) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
5) Intérêts à l'Administration fédérale compris.

# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8)</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6)</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7)</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>8)</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

<sup>6)</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7)</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8)</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9)</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1)</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>3)</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4)</sup>	Commissions <sup>5)</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6)</sup>	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de rescriptions <sup>2)</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133

1) Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
2) Depuis 1948, escompte des rescriptions de la Confédération seulement.  
3) Non compris les amortissements.  
4) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
5) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
6) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

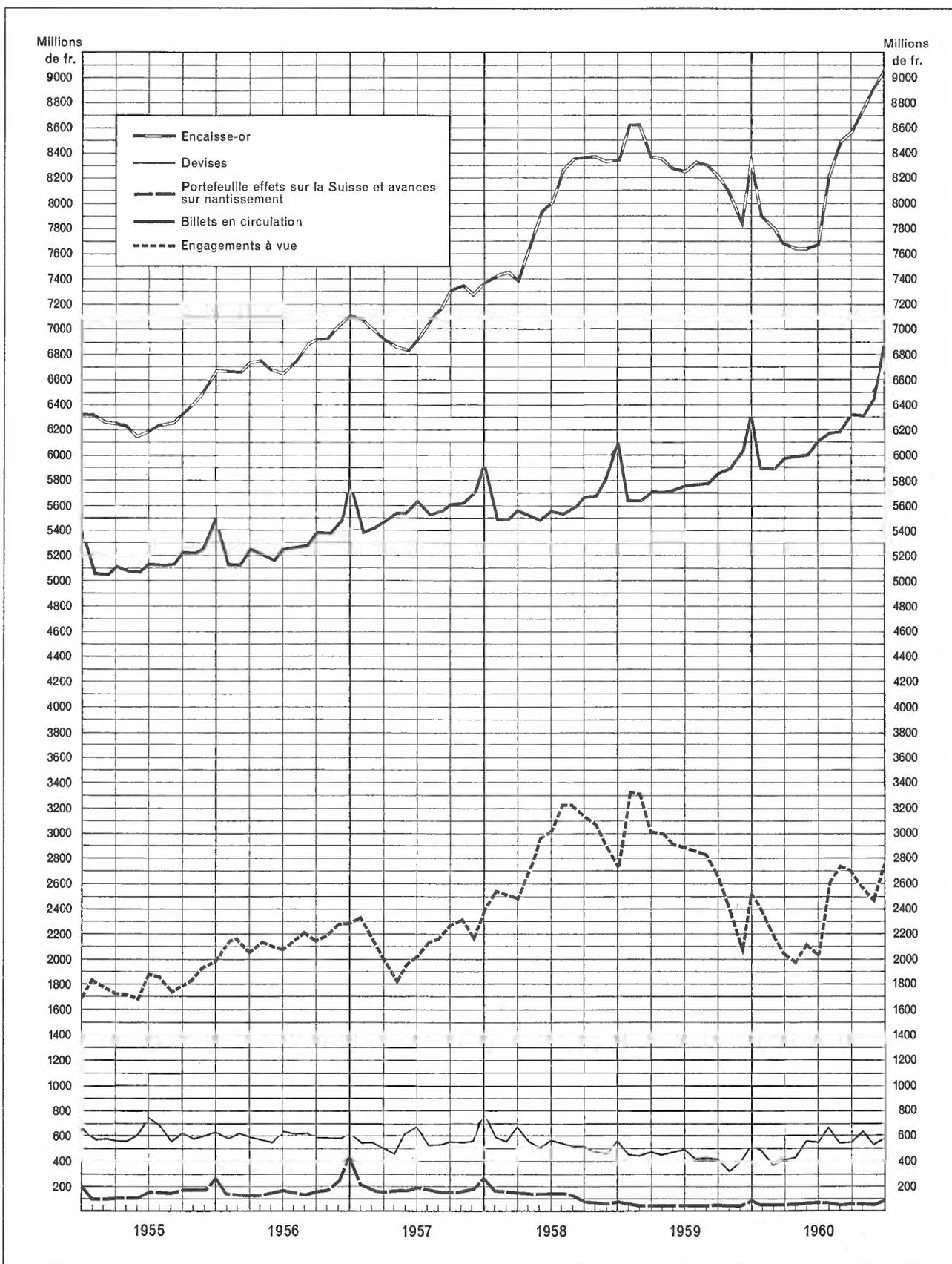
# DE LA BANQUE DEPUIS 1907

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets et attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 <sup>11)</sup>	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 <sup>12)</sup>	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 <sup>12)</sup>	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 <sup>12)</sup>	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7)</sup>	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7)</sup>	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8)</sup>	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>9)</sup>	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10)</sup>	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	3 000	4 087 <sup>12)</sup>	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960

7) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.  
8) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.  
9) Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.  
10) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.  
11) Provision pour intérêts sur rescriptions de la Confédération placées sur le marché.  
12) Intérêts pour rescriptions de la Confédération placées sur le marché.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR *Annexe N° 7*  
NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189
15 Août .....	5	84	5½	84	19 Février.....	3½	161	—	—
7 Novembre .....	5½	70	6	70	30 Juillet .....	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	31 Juillet .....	5½	3	6	3
23 Janvier .....	4½	28	5	28	3 Août .....	6	38	7	38
20 Février .....	4	28	4½	28	10 Septembre ....	5	113	6	14
19 Mars .....	3½	322	4	441	24 Septembre ....	—	—	5½	99
1909 4 Février .....	3	252	—	—	1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280
3 Juin .....	—	—	3½	133	1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
14 Octobre .....	3½	28	4	28	3 Octobre .....	5½	322	6	917
11 Novembre .....	4	56	4½	56	1919 21 Août .....	5	595	—	—
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
24 Février.....	3	161	—	—	11 Août .....	4	203	5	203
4 Août .....	3½	49	4½	84	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
22 Septembre.....	4	35	—	—	17 Août .....	3	331	4	331
27 Octobre .....	4½	70	5	70	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
1911 5 Janvier.....	4	42	4½	42	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
16 Février .....	3½	224	4	224	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
28 Septembre .....	4	350	4½	350	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre.....	2	78	3	78
					26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
					1957 15 Mai <sup>1)</sup> .....	2½	652	3½	652
					1959 26 Février <sup>2)</sup> .....	2	675 <sup>3)</sup>	3	675 <sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/100 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957 ; 2/100 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959 ; autres stocks obligatoires 2/100 du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2)</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/100 depuis le 1<sup>er</sup> juin 1959 ; autres stocks obligatoires 2½/100 du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3)</sup> Jusqu'au 31 décembre 1960.

## TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1956	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	24
1957	15	11	4	13	9	4	8	7	71	20	25
1958	15	11	4	13	10	4	8	7	72	20	25
1959	15	11	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1960	14	12	4	13	11	4	8	7	73	21	25
Nombre d'effets											
1956	63 934	35 985	3 212	135 630	71 814	4 783	14 149	181 263	510 770	—	—
1957	67 438	36 952	2 977	148 428	72 732	4 825	14 532	182 462	530 346	—	—
1958	58 180	36 580	2 400	158 398	69 937	4 390	11 115	181 763	522 763	—	—
1959	57 368	37 109	2 214	166 561	76 460	4 104	10 744	170 565	525 125	—	—
1960	60 287	37 590	1 937	190 795	88 813	4 100	11 006	171 280	565 808	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1956	1 007 403	206 331	31 002	1 389 726	457 954	26 692	90 174	925 678	4 134 960	364 888	1 621 016
1957	1 147 189	224 386	33 178	1 784 773	500 281	26 928	111 816	965 633	4 794 184	326 616	1 408 864
1958	1 142 548	192 026	22 026	1 445 150	429 316	20 944	83 218	864 991	4 200 219	336 204	1 598 976
1959	1 574 241	215 236	19 943	1 810 404	490 731	19 280	72 174	989 129	5 191 138	602 815	2 489 842
1960	2 133 759	237 136	23 472	2 301 416	601 264	18 714	72 856	1 164 978	6 553 595	802 280	2 766 713
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1956	47.72	53.17	27.37	54.00	57.96	28.23	45.40	65.06	54.79	60.36	76.20
1957	51.33	54.07	27.00	51.83	53.71	34.36	39.33	64.01	53.91	58.71	75.86
1958	47.58	52.95	28.12	51.62	57.40	31.01	40.09	62.59	52.98	60.46	76.78
1959	50.12	51.05	22.83	55.22	61.10	31.30	39.74	67.13	55.90	63.77	77.37
1960	52.70	50.05	19.22	56.88	61.95	32.55	45.88	70.45	57.82	63.53	77.58

# LISTE

## DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1961

### I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1959-1963)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  
Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> b. c., avocat, Genève, vice-président

### II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président  
Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., avocat, Genève, vice-président
- \* J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg
- \* W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérissau
- \* G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne
- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel
- R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, Berne
- \* O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion
- \* E. Emmenegger, ancien conseiller d'Etat, Schüpfheim
- G. Eugster, D<sup>r</sup> en méd. vét., président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Blidegg
- \* G. Fischer, ingénieur, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Société anonyme des engrenages et machines Maag, Zollikon
- E. Gamper, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich
- \* J. Golay, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne
- A. Graedel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
- \* M. Hafter, D<sup>r</sup> en droit, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld
- E. Hatt, D<sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich
- O. Howald, D<sup>r</sup> ès sc. techn. et D<sup>r</sup> h.c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire
- A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert
- C. Koechlin, D<sup>r</sup> h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- E. Kronauer, ingénieur, membre du conseil d'administration et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécheron, Genève

- H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bottmingen
- W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- \* A. Lusser, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller aux Etats, président de la ville de Zoug, Zoug
- R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- M. Meylan-Lugrin, président du conseil d'administration de la Fabrique d'horlogerie Lemania Lugrin S. A., L'Orient
- \* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- \* A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges
- \* W. Preiswerk-Tissot, président du conseil d'administration de la Société Commerciale de Bâle S. A., Bâle
- A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- \* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- \* F. Schnorf, président du conseil d'administration de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium, Meilen
- \* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
- R. Speich, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Bâle
- H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller d'Etat, directeur de la justice du canton de Berne, Interlaken
- A. Wilhelm, D<sup>r</sup> phil. et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Bottmingen
- H. Winzenried, industriel, vice-président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Deisswil
- E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle

### III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1959-1963)

- B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- Professeur P. Carry, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., avocat, Genève, vice-président de par ses fonctions
- W. Ackermann, conseiller aux Etats, président du conseil d'administration de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Extérieures, Hérisau
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- R. Bratschi, conseiller national, directeur de la Compagnie du Chemin de Fer des Alpes Bernoises Berne-Lötschberg-Simplon, Berne
- O. Howald, D<sup>r</sup> ès sc. techn. et D<sup>r</sup> h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- C. Koechlin, D<sup>r</sup> h. c., président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Bâle
- W. Linsmayer, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la «Vita» Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich
- K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Oulevay, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud, Morges

### IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1960/1961)

#### MEMBRES

- E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Ecole suisse des hautes études économiques et administratives de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

#### SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Fabrique de produits réfractaires S. A., Liestal
- W. Bieri, directeur de banque, Sierre

## V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1959-1963)

### AARAU

- H. von Arx-Gresly, Olten, président  
O. Pfiffner, D<sup>r</sup> en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Electrochimique, Aarau, vice-président  
K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société anonyme, Aarau

### BÂLE

- G. Bohny, D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président  
W. Rohner, président et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président  
H. Hatt, président de la direction centrale et membre du conseil d'administration de la maison Danzas S. A., Bâle

### BERNE

- A. Buser, ing. agr., directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président  
W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, directeur de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président  
H. Hauser, membre du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

### GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président  
J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président  
E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

### LAUSANNE

- L. Mercanton, administrateur-délégué de la Société romande d'électricité, Montreux, président  
Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, vice-président  
A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas et Parc Avicole P. Langer Gland S. A., Gland

### LUCERNE

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président  
J. Hug-Gübelin, D<sup>r</sup> ès sc. pol., vice-président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Maltes, Lucerne, vice-président  
W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, administrateur-délégué et directeur de la Brauerei Eichhof, président de la Chambre de commerce de Lucerne, Lucerne

### LUGANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président  
E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président  
T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano

### NEUCHÂTEL

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel & Cie S. A., Neuchâtel, président  
G. Madliger, de la maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., Neuchâtel, vice-président  
L. Huguenin, directeur commercial de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds

### SAINT-GALL

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., St-Gall, président  
R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président  
W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

### ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président  
R. H. Stehli-Pestalozzi, de la maison Stehli & Cie, Zurich, vice-président  
E. Jaggi, D<sup>r</sup> en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V.O.L.G.), Winterthour

## VI. DIRECTION GÉNÉRALE

### MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, Zurich

### DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

#### I<sup>er</sup> ET III<sup>e</sup> DÉPARTEMENTS À ZURICH

Chef du I<sup>er</sup> département: W. Schwegler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III<sup>e</sup> département: M. Iklé, D<sup>r</sup> en droit, membre de la Direction générale

Suppléant du chef du I<sup>er</sup> département: J. Leemann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Suppléant du chef du III<sup>e</sup> département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, H. Peyer, J. Rudin, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: P. Bollmann, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., W. Breitenmoser, E. Brunner, E. Harlacher, E. Maag, E. Meier,

L. Nosedà, R. Reutlinger, A. Ritter, A. Rutz, H. Schmid, H. Stahel, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Dolder, T. Eichenberger, G. Hasler, W. Haubensak, G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon.,

J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., R. Meier, H. W. Preisig, E. Rentsch, L. Stampanoni, E. Thümena, A. Weiss

#### *Agence de Winterthour*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

#### II<sup>e</sup> DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D<sup>r</sup> en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: E. Burkhardt, H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Ch. Schweingruber, H. Stricker, W. Suter

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, H. Baumgartner, H. Brunner, H. Moser, W. Stöcklin, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: R. Bourqui, W. Bretscher, H. P. Dosch, W. Gutmann, H. Hulliger, K. Inäbuit, M. Jeckelmann, A. Lerch,  
R. Raschle

#### *Agence de Bienne*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: J. Immoos

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

Directeur de division et secrétaire général: E. Mosimann, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H.-R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Berne

Fondé de pouvoirs: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol., Zurich – Mandataire commercial: W. Schreyer, Zurich

## VII. SUCCURSALES

### A A R A U

Directeur: R. Erb, D<sup>r</sup> ès sc. écon.  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: W. Schaffner  
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi  
Mandataire commercial: A. Widmer

### B Â L E

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler  
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, K. Schär,  
R. Ulbrich

### G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier  
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bersier, R. Jaccaz,  
Ph. Martin

### L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel  
Fondés de pouvoirs: R. Andrié, O. Grec  
Mandataires commerciaux: A. Bornand, A. Delacrétaz, F. Duport,  
G. Mounoud

### L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D<sup>r</sup> ès sc. pol.  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler  
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kunz, K. Schärli  
Mandataires commerciaux: W. Hofer, Ch. Zelger

### L U G A N O

Directeur: R. Rossi  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gaggini  
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch  
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, T. Grassi, G. Steiger

### N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: A. Binggely, J.-P. Veluzat

### *Agence de La Chaux-de-Fonds*

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: A. Tribolet

### S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann  
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini